



coopération
allemande

DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

Mis en œuvre par

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



RAPPORT D'ENQUÊTE DE CIBLAGE

Titre du projet : Soutien aux réfugié·e·s et aux communautés d'accueil dans l'Est du Cameroun et aux volontaires au retour dans des communes sélectionnées de République

Publié par :

Deutsche Gesellschaft für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège social

Bonn and Eschborn, Germany

Soutien aux réfugié.e.s et aux communautés d'accueil
dans l'Est du Cameroun et aux volontaires au retour
dans les communes sélectionnées de la république
Centrafricaine

BP 7814 Yaoundé-Cameroun

3^{ème} Rue Hippodrome

E info@giz.de

I <https://www.giz.de/en/worldwide/126891.html>

Auteur/Responsable/rédacteur, etc.:

GIZ/ProCAR

Conception/mise en page, etc.:

GIZ/ProCAR, Batouri

Photo credits/sources:

GIZ/DOUBTENE Ernest, CT S/E

Batouri et 2024 de publication

RESUME EXECUTIF

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) met en œuvre le projet « *Soutien aux réfugié·e·s et aux communautés d'accueil dans l'Est du Cameroun et aux volontaires au retour dans des communes sélectionnées de la République centrafricaine* ». Le projet vise à garantir que les réfugié·e·s et la population locale de la région de l'Est, en particulier les femmes, soient en mesure d'organiser leur vie sociale et économique de manière plus autonome. Dans la phase actuelle, qui s'étend de novembre 2022 à avril 2026, il est prévu la participation aux activités Cash for Work sensibles à la dimension du genre, de 2 000 réfugié·e·s et habitant·e·s des communautés d'accueil de la première composante du projet.

Pour ce faire, une enquête de ciblage a été organisée pour sélectionner 2 000 potentiels bénéficiaires des activités Cash For Work dans 04 communes de la zone du projet, et circonscrire la situation de référence des bénéficiaires. L'identification et la sélection des potentiels bénéficiaires se sont faites avec l'implication et la collaboration des membres des comités communautaires, des leaders communautaires, et les représentants des partenaires humanitaires et les sectoriels techniques étatiques en plusieurs étapes à savoir :

- Sensibilisation des cibles sur les activités du projet à travers les réunions et les rencontres diverses ;
- Élaboration, validation et publication des critères de sélection des bénéficiaires ;
- Identification des potentiels ménages par la communauté à travers les membres des comités communautaires qui proposent une liste des potentiels bénéficiaires ;
- La vérification des listes proposées et validation des noms conformément aux critères de sélections préétablis par les énumérateurs ;
- Approbation de la liste des bénéficiaires par le comité de gestion communautaire afin d'administrer le questionnaire ;
- Organisation de l'enquête de ciblage (collecte des données à l'aide du questionnaire digitalisé dans l'application KoboCollect excepté les données à caractères personnel par les agents enquêteurs indépendants préalablement sélectionnés et formés d'une part, et d'autre part le traitement et analyse des données par le CT S/E) ;
- La vérification des listes des réfugiés par le HCR.
- Enfin, la validation des listes sur le terrain avec toutes les parties prenantes (les communautés cibles, le partenaire de mise en œuvre, l'UNHCR et ses partenaires, membres du consortium SOLID).

L'enquête s'est déroulée auprès des ménages des communautés de réfugié.e.s et d'accueil à l'issue de laquelle les résultats de ce document sont obtenus. Les données ont été collectées en septembre et en octobre 2023, auprès d'un échantillon constitué de 2 125 ménages. Les données ont été collectées dans 20 localités des 04 communes. Les répondants ont été identifiés sur la base : (i) des critères de sélection préalablement établis par l'équipe technique du projet (en tenant compte des indicateurs du projet) et validés par les parties prenantes constituées en comité de gestion ; et (ii) de la contribution des membres des comités de développement et des leaders communautaires de chaque village ciblé. L'analyse des données attestent les faits suivants :

1. 72% des ménages enquêtés, soit 1 524 individus sont dirigés par des femmes, contre 28% dirigés par les hommes. Parmi lesquels 49% (soit 1 046) des ménages enquêtés sont de la communauté d'accueil et 51 % (soit 1 079) autres sont des réfugiés. Par ailleurs, 269 personnes sont des handicapés soit 135 réfugiés (50 hommes et 85 femmes) et 134 personnes de la

communauté d'accueil (52 hommes et 82 femmes).

2. La majorité des ménages, soit 58,4% sont ceux qui ont mis plus de 10 ans d'ancienneté dans la localité de leur résidence actuelle.

3. 48% des personnes interrogées déclarent parler au moins la langue fulfulde, suivi de la langue gbaya de 18%, ensuite 17% déclarent parler le sango, 08% parler Kako, 08% français suivi de 0,25% de ceux qui parlent au moins kako et 0,12% parlent l'anglais. Cependant, 36% des enquêtées parlent une seule langue, 38% parlent 02 langues, 19% parlent 03 langues, 4% parlent 04 langues et 3% parlent 05 langues. Qui induit par conséquence l'utilisation de la langue fulfuldé pour la communication avec les cibles, dans les sensibilisations par exemple.

4. 80% des personnes enquêtées ne savent ni lire et ni écrire une des langues parlées localement (Fulfulde, Gbaya, Kako, sango, français, anglaise). A cet effet, il est recommandé de travailler avec des graphiques et un langage courant simple (orale) pendant la sensibilisation. Cependant, 96% des personnes sondées affirment savoir faire des calculs de base.

5. 93,13% soit 1 979 personnes interrogées n'ont aucun diplôme contre 06,87% de personnes qui ont au moins un diplôme (5,55% diplôme du niveau de primaire et 1,22% diplôme du niveau secondaire : BEPC/CAP/GCE OL, Baccalauréat/GCE Level, Probatoire). Ainsi, les bénéficiaires sont constitués en majorité des personnes qui ont un niveau d'étude bas. Le manque de diplôme montre le niveau d'instruction bas des bénéficiaires ciblés.

6. En effet, la situation d'acte de naissance se présente comme suit : 75,44% soit 1 603 personnes interrogées potentiels bénéficiaires directs n'ont pas d'acte de naissance (soit 921 réfugiés (57,45%) et 682 habitant.e.s d'accueil (42,55%).

Globalement, 10 658 sur 13 953 individus dans les ménages enquêtés, soit 76,39% personnes membres des ménages des 2 125 ménages enquêtés en tout n'ont pas d'acte de naissance, parmi lesquels 5 766 (soit 54,1%) réfugiés et 4 892 (soit 45,9%) personnes de la communauté d'accueil. Leur répartition en tranches d'âge sont les suivantes :

0,48% de la tranche d'âge moins d'un an (<1 an),

10,84% de la tranche d'âge [1 – 4 ans],

26,48% de la tranche d'âge [5 – 12 ans] (l'intervalle d'âge de l'éducation primaire)

38,58 % de la tranche d'âge [13 ans plus [(l'intervalle d'âge de l'éducation secondaire et la vie active).

7. 85,24% (soit 1 299) des femmes enquêtées (51,42% femmes de la communauté d'accueil et 48,58% femmes réfugiées) assument seules les responsabilités du ménage en élevant seules leurs enfants. Il s'agit entre autres, des célibataires, des divorcées, des veuves et même celles qui sont mariées aux hommes irresponsables, ayant des enfants avec lesquels elles vivent et dont les besoins de subsistance et les charges du ménage ne reposent que sur elles seules, sans aucune aide masculine permanente.

8. Les trois principales sources de revenus des ménages sont : les activités agricoles, le secteur informel et l'exploitation du bois. Entre autre : 1 545 (soit 72,71%) chef.fe.s des ménages interrogés ont déclarés avoir pour source des revenus les activités agricoles, 145 soit 06,31% enquêtés exercent des travaux dans le secteur informel (les métiers non-salariés : les motos taxis, la coiffure, la maçonnerie etc.), 7,34 soit 156 personnes ont des revenus grâce à l'exploitation du bois (vente du bois de chauffe et de la scierie), 03,48% personnes des revenus de commerce et 04,24% des personnes des revenus d'autres activités non négligeables (élevage :1,74%, artisanat :1,69%, le travail formel : les prestations salariales engagés en communauté par les

ONG (0,66%) et la pêche (0,14%). Cependant, 66,92% soit 1 422 interrogé.e.s ont une seule source des revenus (en majorité l'agriculture à 72,71%), 32,14% soit 683, ont 02 sources des revenus, et 0,94% soit 20 personnes ont 03 sources des revenus. Et surtout ils n'exercent pas toujours ce qu'ils savent faire ou leur métier pour en tirer des revenus. Il y a donc une nécessité du renforcement de la résilience, pour inverser la tendance et donner de la pérennité au projet.

9. 1 973 personnes, soit 92,85% des enquêté.e.s déclarent couvrir une petite partie ou la moitié ou encore n'arrivent nullement à couvrir leurs besoins de base.

10. 77,65% des interrogé.e.s ont un revenu mensuel inférieur à 40 000 f CFA et 87,76% ont des dépenses inférieures à 40 000 f CFA qui sont inférieures au seuil du panier minimum de dépenses (MEB=112,965 FCFA soit, 172,21 euros pour un ménage de 05 membres par mois *selon le rapport Cash Working Group 2022 PAM Bertoua.*)

11. 90,59% des personnes sondées affirment rencontrer des difficultés d'accès aux denrées alimentaires. Dans l'ensemble, la source principale d'aliments des ménages, est l'autoproduction (47,34% la production agricole), ensuite vient les achats faits aux marchés (à 46,45% soit 987 répondants).

12. Le Score de Consommation alimentaires générale est SCA= 27,4 (légèrement plus élevé chez les réfugiés (SCA=25,34) que chez la communauté d'accueil (SCA=24,22). Ce qui indique la qualité alimentaire inadéquate donc limitée.

13. De manière générale, les ménages font recours à des stratégies d'adaptation négatives et sévères qui donnent rCSI=23,53. Le recourt aux stratégies d'adaptation les plus fréquentes sont entre autres : consommer des aliments moins appréciés ou moins chers (pour une moyennes de 5,65), restreindre la consommation par les adultes afin que les jeunes enfants puissent manger (pour une moyennes de 2,77), réduire/diminuer le nombre de repas par jour (pour une moyennes de 2,58), Emprunter de la nourriture ou compter sur l'aide d'amis et de parents (pour une moyennes de 1,21) limiter la taille des portions à l'heure des repas (pour une moyennes de 2,37) ; envoyer des enfants manger chez les voisins / ailleurs (pour une moyennes de 0,68), dépendre de l'aide alimentaire du PAM et autres ONG (pour une moyennes de 0,07), passer une journée entière sans manger (pour une moyennes de 0,71), D'où, Le rCSI est plus accentué chez les réfugiés (27,05 points) que chez les communautés d'accueil (24,32 points) avec une différence de 2,73 points qui n'est pas significative mais non négligeable.

14. Cependant, le niveau de perception de l'aspect genre dans les communautés cible n'est pas toujours satisfaisant. Globalement, 5,34% qui ne sont pas du tout d'accord, environ 15,18% sont un peu d'accord et 8,88% sont indifférents avec ces thématiques. Les personnes enquêtées se sont prononcées sur des sujets sensibles au genre à savoir :

- Les femmes peuvent occuper les postes de direction autant que les hommes si elles sont qualifiées : 55% des répondants sont parfaitement d'accord, 25% des répondants sont un peu d'accord, 07% ne sont pas du tout d'accord avec cette opinion et 13% sont indifféremment.
- L'éducation de la jeune fille doit être encouragée : 80% des répondant sont parfaitement d'accord, 14% des répondants sont un peu d'accord, 07% ne sont pas du tout d'accord avec l'éducation des jeunes filles, 6% autres sont indifféremment au sujet.
- L'acceptation de l'âge minimum du mariage fixé à 18 ans, 76% des répondants sont tout à fait d'accord, 08% sont un peu d'accord, 09% ne sont pas du tout d'accord, et 07% sont indifférents avec l'âge minimum de 18 ans

15. Les conflits fréquents observés dans les zones ciblées par le projet selon cette étude sont entre autres : les conflits agropastoraux où 681 (32,05%) des personnes sondées ont affirmé leur existence, suivi des conflits autour des points d'eau, 447 personnes soit 21,04% ont affirmé aussi leur existence. Toutefois, il est important de souligner que d'autres conflits sont plus présents et cités ici par ordre d'importance : abus de confiance, conflit conjugal/violence, dénis de ressources, conflits d'intérêt, conflits intercommunautaires, conflit de leadership, pratique de sorcellerie et mœurs.

16. Moyens de communication et d'information des ménages. 36,7% des enquêtés indiquent avoir comme moyen de communication ou de source d'information les membres de la famille ou les proches ou les amis voire les connaissances. 19,28% de l'échantillon, accèdent aux informations à travers le voisinage, de bouche à oreille en communauté (autrement des rumeurs). Ce moyen reste le moyen traditionnel et incertains d'accès à l'information. Également, 18,72% affirment n'avoir aucun moyen de communication ou source d'information. Par ailleurs, d'autres moyens tels que le rapportage des voyageurs, le téléphone, la radio, les informations tirées des lieux publics (marchés, mosquées), les réunions communautaires et la chefferie sont également employés.

17. Cette enquête a révélé que 95%, des réfugiés déclarent avoir pris la décision de ne plus retourner en RCA, contre seulement 04% affirmant avoir pris une décision de leur retour. En revanche, 01% ne se sont pas encore décidés s'ils vont rester ou retourner.

Abstract

The Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) is implementing the project 'Support for Refugees and Host Communities in Eastern Cameroon and for Return Volunteers in Selected Communes of the Central African Republic'. The aim of the project is to ensure that refugees and the local population in the eastern region, particularly women, are able to organise their social and economic lives more independently. In the current phase, which runs from November 2022 to April 2026, it is planned to involve 2,000 refugees and residents of the host communities in the first component of the project in gender-sensitive Cash for Work activities.

To achieve this, a targeting survey was organised to select 2,000 potential beneficiaries of Cash for Work activities in 04 communes in the project area, and to determine the beneficiaries' baseline situation. The identification and selection of potential beneficiaries was carried out with the involvement and collaboration of members of community committees, community leaders, and representatives of humanitarian partners and government technical departments in several stages:

- Raising awareness of the project's activities among the target groups through various meetings;
- Drawing up, validating and publishing beneficiary selection criteria;
- Identification of potential households by the community through community committee members, who propose a list of potential beneficiaries;
- Verification of the proposed lists and validation of the names in accordance with the selection criteria established by the enumerators;
- Approval of the list of beneficiaries by the community management committee in order to administer the questionnaire;
- Organisation of the targeting survey (data collection using the digitised questionnaire in the KoboCollect application, with the exception of personal data, by independent interviewers selected and trained in advance, and data processing and analysis by the CT S/E);
- Verification of the refugee lists by the UNHCR.
- Finally, validation of the lists in the field with all the stakeholders (the target communities, the implementing partner, UNHCR and its partners, members of the SOLID consortium).

The survey was carried out among households in refugee and host communities, and the results are presented in this document. The data was collected in September and October 2023, from a sample of 2,125 households. The data was collected in 20 localities in the 04 communes. Respondents were identified on the basis of: (i) selection criteria previously established by the project's technical team (taking into account the project's indicators) and validated by the stakeholders formed into a management committee; and (ii) the contribution of members of the development committees and community leaders in each targeted village. Analysis of the data shows that

1. 72% of households surveyed, i.e. 1,524 individuals, were headed by women, compared with 28% headed by men. Of the households surveyed, 49% (1,046) were from the host community and 51% (1,079) were refugees. In addition, 269 people are disabled, i.e. 135 refugees (50 men and 85 women) and 134 people from the host community (52 men and 82 women).

2. The majority of households, i.e. 58.4%, have lived in their current locality for more than 10 years.

3. 48% of respondents said they spoke at least Fulfulde, followed by Gbaya (18%), then Sango (17%), Kako (08%) and French (08%), followed by Kako (0.25%) and English (0.12%). However, 36% of respondents speak only one language, 38% speak 02 languages, 19% speak 03

languages, 4% speak 04 languages and 3% speak 05 languages. As a result, the Fulfulde language is used to communicate with target groups, for example during awareness-raising campaigns.

4. 80% of the people surveyed can neither read nor write one of the languages spoken locally (Fulfulde, Gbaya, Kako, Sango, French, English). To this end, it is recommended to work with graphics and simple everyday language (oral) during awareness-raising. However, 96% of those surveyed claim to know how to do basic calculations.

5. 93.13%, i.e. 1,979 people surveyed, had no qualifications, compared with 06.87% who had at least one qualification (5.55% primary school qualifications and 1.22% secondary school qualifications: BEPC/CAP/GCE OL, Baccalauréat/GCE Level, Probatoire). Thus, the beneficiaries **5.** 93.13%, or 1,979 people surveyed, had no qualifications, compared with 06.87% who had at least one qualification (5.55% primary school qualifications and 1.22% secondary school qualifications: BEPC/CAP/GCE OL, Baccalauréat/GCE Level, Probatoire). The majority of beneficiaries therefore have a low level of education. The lack of diplomas shows the low level of education of the target beneficiaries.

6. The birth certificate situation is as follows: 75.44%, or 1,603 potential direct beneficiaries, do not have a birth certificate (921 refugees (57.45%) and 682 host residents (42.55%).

Overall, 10,658 out of 13,953 individuals in the households surveyed, i.e. 76.39% of all household members in the 2,125 households surveyed, do not have a birth certificate, including 5,766 (i.e. 54.1%) refugees and 4,892 (i.e. 45.9%) people from the host community. Their age distribution is as follows:

0.48% of the age group less than one year old (<1 year),

10.84% in the age group [1 - 4 years],

26.48% in the age group [5 - 12 years] (the primary education age range)

38.58% in the age group [13 years plus] (the age range for secondary education and working life).

7. 85.24% (i.e. 1,299) of the women surveyed (51.42% women from the host community and 48.58% refugee women) take on household responsibilities on their own, bringing up their children alone. These included single women, divorcees, widows and even those married to irresponsible men with children with whom they live and whose subsistence needs and household burdens rest on them alone, without any permanent male help.

8. The three main sources of household income are: farming, the informal sector and logging. Among other things, 1,545 (72.71%) of the heads of households surveyed said that their source of income was farming, 145 (06.31%) said that they worked in the informal sector (unpaid jobs: motorbike taxis, hairdressing, bricklaying, etc.), 7.34 or 156 people have income from wood exploitation (sale of firewood and sawmill products), 03.48% of people have income from trade and 04.24% of people have income from other significant activities (livestock rearing: 1.74%, handicrafts: 1.69%, formal work: salaried services hired in the community by NGOs (0.66%) and fishing (0.14%). However, 66.92%, or 1,422 respondents, have a single source of income (mainly agriculture at 72.71%), 32.14%, or 683 people, have 02 sources of income, and 0.94%, or 20 people, have 03 sources of income. Above all, they do not always use their skills or trade to generate income. There is therefore a need to strengthen resilience in order to reverse the trend and ensure the sustainability of the project.

9. 1,973 people, i.e. 92.85% of those surveyed, said that they covered only a small part or half of their needs, or that they were unable to cover their basic needs at all.

10.77.65% of respondents have a monthly income of less than 40,000 CFA francs and 87.76% have expenditure of less than 40,000 CFA francs, which is below the minimum expenditure basket threshold (MEB=112,965 FCFA or 172.21 euros for a household of 05 members per month , according to the Cash Working Group 2022 PAM Bertoua report).

11. 90.59% of those surveyed said they had difficulty accessing food. Overall, the main source of food for households is self-production (47.34% agricultural production), followed by purchases at markets (46.45%, or 987 respondents).

12. The General Food Consumption Score is SCA= 27.4 (slightly higher for refugees (SCA=25.34) than for the host community (SCA=24.22). This indicates inadequate, and therefore limited, food quality.

13. In general, households resort to negative and severe coping strategies, giving rCSI=23.53. The most frequent coping strategies used include : eating less popular or less expensive foods (for an average of 5.65), restricting adult consumption so that young children can eat (for an average of 2.77), reducing the number of meals per day (for an average of 2.58), borrowing food or relying on help from friends and relatives (for an average of 1.21), limiting portion sizes at mealtimes (for an average of 2.37); sending children to eat with neighbours/elsewhere (for an average of 0.68), depending on food aid from the WFP and other NGOs (for an average of 0.07), going a whole day without eating (for an average of 0.71), Hence, The rCSI is more pronounced among refugees (27.05 points) than among host communities (24.32 points), with a difference of 2.73 points, which is not significant but not negligible.

14. However, the level of perception of the gender aspect in the target communities is not always satisfactory. Overall, 5.34% did not agree at all, around 15.18% agreed a little and 8.88% were indifferent to these issues. The respondents gave their opinions on gender-sensitive subjects, namely:

- Women should be able to hold management positions as much as men if they are qualified: 55% of respondents fully agreed, 25% of respondents somewhat agreed, 07% strongly disagreed and 13% neither agreed nor disagreed.

- The education of young girls should be encouraged: 80% of respondents fully agree, 14% of respondents somewhat agree, 07% strongly disagree and 6% neither agree nor disagree.

- Acceptance of the minimum age of marriage set at 18: 76% of respondents completely agree, 08% somewhat agree, 09% strongly disagree, and 07% are indifferent to the minimum age of 18.

15. The frequent conflicts observed in the areas targeted by the project according to this study include agro-pastoral conflicts, where 681 (32.05%) of the people surveyed said they existed, followed by conflicts around water points, where 447 people (21.04%) also said they existed. However, it is important to stress that other conflicts are more prevalent and are cited here in order of importance: breach of trust, marital conflict/violence, denial of resources, conflicts of interest, inter-community conflicts, leadership conflicts, witchcraft and morals.

16. Means of communication and household information. 36.7% of respondents said that their means of communication or source of information was family members, friends or acquaintances. 19.28% of the sample access information through neighbours, by word of mouth in the community (otherwise rumours). This remains the traditional and uncertain means of accessing information. Another 18.72% said they had no means of communication or source of information. Other means, such as travellers' reports, the telephone, radio, information from public places (markets, mosques), community meetings and the chieftdom are also used.

17. The survey revealed that 95% of refugees said they had decided not to return to the CAR, while only 04% said they had decided to return. On the other hand, 01% have not yet decided whether they will stay or return.

Table des matières

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS	13
LISTE DES FIGURES	14
LISTE DES TABLEAUX	16
CLARIFICATION/DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS	18
RESUME EXECUTIF	3
CONTEXTE	21
II. OBJECTIFS DE L'ENQUETE	22
II.1-Objectif global.....	22
II.2- Objectifs Spécifiques :	22
III. METHODOLOGIE	22
III.1 Couverture géographique et base de sondage	22
III.2. Echantillonnage	23
III.3. La sélection et formation des agents enquêteurs	25
III.4. Collecte des données et outils utilisés.....	27
III.5. Traitement et analyse des données	28
IV.PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE	29
IV.1. Consentement des ménages bénéficiaires	29
IV.2. Le nombre des ménages interrogés par communes et par localité	29
IV.3. Caractéristiques sociodémographiques des ménages enquêtés	31
IV.3.1. <i>Genre et statut.</i>	31
IV.3.2. <i>Durée des personnes dans la localité et tranches d'âges des répondants</i>	32
IV.3.3. <i>Langues parlées, lues et écrites et maîtrise de calcul de base par les répondants</i> ..	33
IV.3.4. <i>Le niveau d'étude et profession des répondants</i>	36
IV.3.5. <i>La situation de la documentation (acte de naissance) des répondants</i>	37
IV.4. Vulnérabilités socioculturelles.....	39
IV.4.1. <i>Situation matrimoniale des répondants</i>	39
IV.4.2. <i>Femmes cheffes de ménages élevant seules leurs enfants</i>	41
IV.4.3. <i>Nombre des personnes à la charge des répondants</i>	42
IV.5. Vulnérabilités socioéconomiques.....	45
IV.5.1. <i>Les sources de revenu des ménages</i>	45
IV.5.2. <i>Le niveau de revenu des ménages</i>	49
IV.5.3. <i>Capacité à couvrir les besoins de base du ménage</i>	50

IV.6. Situation alimentaire (sécurité alimentaire)	53
IV.6.1. Accès aux sources alimentaires	53
IV.6.2. Détermination du score de consommation alimentaire	54
IV.6.3. Stratégies de survie des ménages	56
IV.7. Protection à base communautaire	58
IV.7.1. Perception du genre par les cibles	58
IV.7.2. Situation de la cohabitation pacifique et cohésion sociale	60
IV.7.3. Accès des ménages à l'information	61
IV.7.4. Décision de retours des personnes sondées	62
CONCLUSION ET RECOMMANDATION.....	64
ANNEXES	58

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

GIZ Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit

MINDDEVEL ministère de la Décentralisation et du Développement Local

MEB Minimum Expenditure Basket (Panier Minimum de Dépenses)

SCA Score de Consommation Alimentaires

rCSI Indice Réduit des Stratégies d'Adaptation

HCR Haut-Commissariat pour les Réfugiés des Nations Unies

PAM Programme Alimentaire Mondial

LWF Lutheran World Federation

CV Curriculum Vitae

CT S&E Conseiller Technique Suivi et Evaluation

CT HIMO Conseiller Technique Haute Intensité de Main-d'œuvre

RCA République centrafricaine

CNI Carte Nationale d'Identité

AGR Activité Génératrice de Revenu

AVEC Association Villageoise d'épargne et de Crédit

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : La carte de la zone d'intervention du projet	23
Figure 2 : Proportion sur le consentement des ménages interrogés	29
Figure 3 : Répartition des ménages par commune et par localité	30
Figure 4 : Répartition par sexe, par statut et la situation matrimoniale des enquêtés	31
Figure 5 : Le temps-mis du répondant dans la localité et la tranche d'âge	33
Figure 6 : Les langues parlées, lues et écrites	34
Figure 7 : Niveau d'étude et la profession des répondants	36
Figure 8 : Situation d'acte de naissances des répondant.e.s potentiels bénéficiaires direct.e.s.....	37
Figure 9 : Statut matrimonial et matrimoniale des enquêtés.....	41
Figure 10 : Les femmes élevant seules leurs enfants	42
Figure 11 : Nombres de personnes à charge dans les ménages	44
Figure 12 : Nombres de personnes handicapées à charge dans les ménages et types d'handicapes	44
Figure 13 : Différente et le nombre de sources des revenus des répondants	45
Figure 14 : comparaison des différentes sources des revenus les métier ou professions des répondants	48
Figure 15 : Les revenus et les dépenses moyens et hebdomadaires des répondants en f CFA.....	49
Figure 16 : Les besoins de base des ménages par ordre de priorité.....	51
Figure 17 : La capacité des enquêtés à satisfaire les besoins de base.....	52
Figure 18 : Les besoins non couverts par les répondants	53
Figure 19 : Sources alimentaires et difficultés d'accès aux aliments.....	54
Figure 20 : SCA par statut (réfugiés communauté.e.s d'accueil).....	55
Figure 21 : rCIS par statut.....	58
Figure 22 : Acceptation des femmes leaders, l'éducation de la jeune fille et l'âge minimum du mariage à 18 ans	59
Figure 23 : Les types de conflits	61
Figure 24 : Source d'information des enquêtés.....	62

Figure 25 : Prise de décision pour le retour et les raisons qu'il faut pour prendre les décisions..... 63

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Nombre de personne/ménages enquêtés.....	24
Tableau 2 : Répartition du nombre d'enquêteur par zone	26
Tableau 3 : les Statistiques des ménages enquêtés par localité détaillés	30
Tableau 4 : de répartition des handicapés	31
Tableau 5 : détails des langues parlées (le nombre des parlées par les enquêtés)	35
Tableau 6 : la situation d'acte de naissance des répondant.e.s et celle de leurs membre de leurs ménages	38
Tableau 7 : la situation de carte national d'identité, carte d'identification des réfugiés et la carte d'handicapé.....	39
Tableau 8 : Statut matrimonial et maritale des répondant.e.s.....	40
Tableau 9 : Femmes élevant seules ses enfants quelle que soit la raison (divorcées, veuves, père n'acceptant pas la responsabilité...).	41
Tableau 10 : Les individus des ménages par tranche d'âge.....	44
Tableau 11 : Les sources des revenus des enquêtés	46
Tableau 12 : Les besoins de base des ménages enquêtés classés par ordre de priorités	52
Tableau 13 : Le SCA des répondants enquêtés.....	55
Tableau 14 : Le rCSI des répondants.....	56
Tableau 15 : perception du genre par rapport à l'acceptation des femmes leaders, l'éducation de la jeune fille et l'âge minimum du mariage à 18 ans agrégé par âgé et sexe.	59
Tableau 16 : le consentement des réfugiés pour le retour dans leur pays d'origine par rapport à leur durée passée au Cameroun.....	63

CLARIFICATION/DEFINITION DE QUELQUES CONCEPTS

Réfugié·e·s : Personnes originaires de la République centrafricaine et officiellement enregistrées par le HCR, vivant dans les communes d'intervention du projet. Ou encore le réfugié est une personne qui se trouve hors du pays (République centrafricaine) dont elle a la nationalité ou dans lequel elle a sa résidence habituelle ; qui craint avec raison d'être persécutée du fait de son appartenance communautaire, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques ; et qui ne peut ou ne veut se réclamer de la protection de ce pays ou y retourner en raison de ladite crainte (Conformité totale avec la Convention de 1951 relative au statut des réfugié·e·s).

Habitant·e·s de communautés d'accueil : Personnes vivant dans les communes sélectionnées du projet depuis 02 années ou plus.

Enfant : tout être humain âgé de moins de 18 ans (l'Article 1 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant)

Adolescence : période de développement correspond approximativement à la période entre 10 et 19 ans, (selon l'Organisation mondiale de la santé).

Jeunes : est une personne âgée de 15 à 24 ans. (Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU 36/28 de 1981)

Adultes : toute personne (femme ou homme) âgée de plus de 18 ans, qui est parvenu au terme de sa croissance, à son plein développement, la période qui s'étale entre la fin de l'adolescence (18-19 ans) et le milieu de la quatrième décennie. C'est l'individu majeur, sujet autonome et responsable de ses actes. L'âge de la majorité est son point de départ, il marque l'autonomie possible de l'humain (se marier, fonder une famille, participer à la vie politique et sociale, conduire une voiture...)

Personne âgée : « personne du troisième âge », « vieux/vieille », ou « vieillard » : Au plan biologique, elle désigne tout homme ou toute femme ayant atteint la dernière période de sa vie caractérisée par un ralentissement ou un affaiblissement de ses fonctions physiologiques. Chronologiquement, elle est celle qui, du fait du nombre d'années vécues, a acquis beaucoup d'expérience de la vie et à qui, il ne reste malheureusement pas un grand nombre d'années à vivre. Vue sous l'angle sociologique, la personne âgée est une construction et une intervention de la société (Remi Lenoir cité par Mohsen, 2005).

Marié.e.s : une personne unie officiellement ou non par les liens du mariage ou vivant avec un.e conjoint.e.

Handicapé.e.s : est une personne dont l'intégrité physique ou mentale est passagèrement ou définitivement diminuée, soit congénitalement, soit sous l'effet de l'âge, d'une maladie ou d'un accident, en sorte que son autonomie, son aptitude à fréquenter l'école où à occuper un emploi s'en trouvent compromis ». (Selon l'OMS)

Cash for Work : est une intervention à court terme utilisée par les organisations d'aide humanitaire pour fournir des emplois temporaires dans des projets publics (tels que la réparation de routes, le déblayage de débris ou la reconstruction d'infrastructures) aux segments les plus vulnérables d'une population

HIMO : Ce sont des travaux à Haute Intensité de Main-d'œuvre financées par le projet dans les communes cibles (par exemple, réparation des routes, déblayage des débris, curage des canalisations, construction des infrastructures, ...)

Ménage : est un groupe de personnes qui vivent ensemble, partageant le même logement et mangent/mangeant régulièrement ensemble à partir/autour du même plat et participant à son économie.

Chef de ménage : La personne responsable de la prise de décisions et des charges pour le ménage dans son ensemble.

Femme élevant seule leurs enfants : Femme assumant seule la responsabilité de son ménage (mère ou non ; veuve, divorcée, célibataire).

Mères célibataires : est une femme ayant un ou plusieurs enfants, sans être liée par le mariage à un partenaire. Elle assume seule la responsabilité de l'éducation et du bien-être de son ménage. Ce statut peut résulter de diverses situations : séparation, divorce, veuvage, choix personnel ou encore naissance hors mariage.

Activités génératrices des revenus : Se réfèrent principalement aux activités « Cash for Work » (output 1). D'autres activités de l'output 2 (par exemple : former les bénéficiaires sur l'éducation financière, appuyer les bénéficiaires en capital pour le commerce, accompagner les AVEC pour l'ouverture de compte bancaire) peuvent également être prises en compte mais doivent être déclarées séparément.

Indice de stratégie d'adaptation réduit : c'est une méthode d'enquête standardisée qui mesure le nombre de jours par semaine pendant lesquels un ménage doit utiliser cinq

stratégies d'adaptation différentes pour faire face aux conséquences d'un revenu extrêmement faible. Il évalue le niveau de stress auquel les ménages sont confrontés en raison des pénuries alimentaires. Il permet de distinguer les ménages ayant une consommation alimentaire acceptable, classés dans la catégorie « sécurité alimentaire », de ceux qui sont en situation de « sécurité alimentaire marginale ».

Le score de consommation alimentaire (SCA) : est un indicateur de la sécurité alimentaire, qui évalue la disponibilité et la diversité des aliments d'un ménage ; tenant compte non seulement de la diversité et de la fréquence des repas, mais aussi de l'importance nutritionnelle relative des différents groupes d'aliments. Il est calculé en utilisant la fréquence de consommation de différents groupes alimentaires consommés par un ménage durant les sept (7) jours précédant l'enquête.

Campagne de sensibilisation : ce sont des activités de mobilisation communautaires/manifestation publiques menées dans le but d'informer, d'éduquer, de communiquer, de faire prendre conscience d'un sujet spécifique (les droits, le vivre ensemble etc.) et d'aider au changement de leurs comportements individuels et collectifs des membres d'une communauté cible (par exemple les manifestations sportives ou culturelles), organisés dans plusieurs localités, sur une longue période.

Association d'épargne et de crédit : est une association de personnes (femmes réfugiées et d'habitantes de communautés d'accueil en l'occurrence) qui déposent leurs économies dans un fond commun et utilise ces fonds pour s'octroyer des prêts à des taux d'intérêt minimes et dégager des bénéfices.

CONTEXTE

Au nom du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et la tutelle du Ministère de la Décentralisation et du Développement local (MINDDEVEL), la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) met en œuvre le projet « Soutien aux réfugié·e·s et aux communautés d'accueil dans l'Est du Cameroun et aux volontaires au retour dans des communes sélectionnées de la République centrafricaine ». Le projet vise à garantir que les réfugié·e·s et la population locale de la région de l'Est, en particulier les femmes, soient en mesure d'organiser leur vie sociale et économique de manière plus autonome. Dans la phase actuelle, qui s'étend de novembre 2022 à avril 2026, le projet est structuré autour de 04 domaines d'action :

1. Augmentation temporaire des revenus ;
2. Renforcement des capacités des coopératives et leur participation économique ;
3. Sensibilisation aux aspects de l'autonomisation sociale ;
4. Information et conseil juridique sur le retour volontaire en République centrafricaine.

Le projet est basé sur la Déclaration de Yaoundé et du nexus Humanitaire Développement Paix (HDP) Cameroun. Il s'engage à respecter les principes « do no harm » et « leave no one behind ». Les besoins spécifiques des femmes, en particulier des familles monoparentales, des personnes âgées et des personnes handicapées sont pris en compte. L'amélioration de leur situation économique, et donc de leur indépendance, accroît leur marge de manœuvre individuelle (« empowerment ») et leurs possibilités de prendre des décisions autonomes.e.s.

Dans la première composante du projet, il est prévu la participation à des activités Cash for Work sensibles à la dimension du genre, de 2 000 réfugié·e·s et habitant·e·s des communautés d'accueil (70 % de femmes, 50 % de réfugié·e·s et 10 % de personnes handicapées). Pour ce faire, une enquête de ciblage a été organisée pour sélectionner les potentiels bénéficiaires des activités Cash For Work dans les 04 communes de la zone

du projet.

II. OBJECTIFS DE L'ENQUETE

II.1-Objectif global

D'une manière générale, cette activité a visé de réaliser le ciblage de 2 000 bénéficiaires des activités Cash For Work et de circonscrire la situation de référence du projet.

II.2- Objectifs Spécifiques :

Spécifiquement il s'est agi de :

- Produire les données de base des différents indicateurs du projet qui aideront à mesurer le niveau d'atteinte des objectifs durant la mise en œuvre
- Elaborer la situation de référence du projet afin de faire ressortir les données pouvant faciliter les projections de changements ;
- Etablir une base de données primaire, qui sera comparée à la situation finale du projet, afin de mesurer les progrès accomplis et capitaliser les leçons apprises.
- Développer un questionnaire adapté au ciblage/à la sélection des bénéficiaires et à la collecte de données de référence du projet ;
- Recruter et former 10 enquêteurs chargés de collecter les données sur le terrain ;
- Identifier 2 000 potentiels bénéficiaires des activités Cash for Work à la suite de l'enquête précédente.
- Collecter et analyser les données en rapport avec les divers critères de sélection ;
- Produire un rapport de l'enquête y compris les listes de 2 000 personnes potentiels bénéficiaires des activités Cash For Work des quatre communes ciblées qui seront vérifiés par le HCR (réfugiés) et approuvée par le comité de gestion.

III. METHODOLOGIE

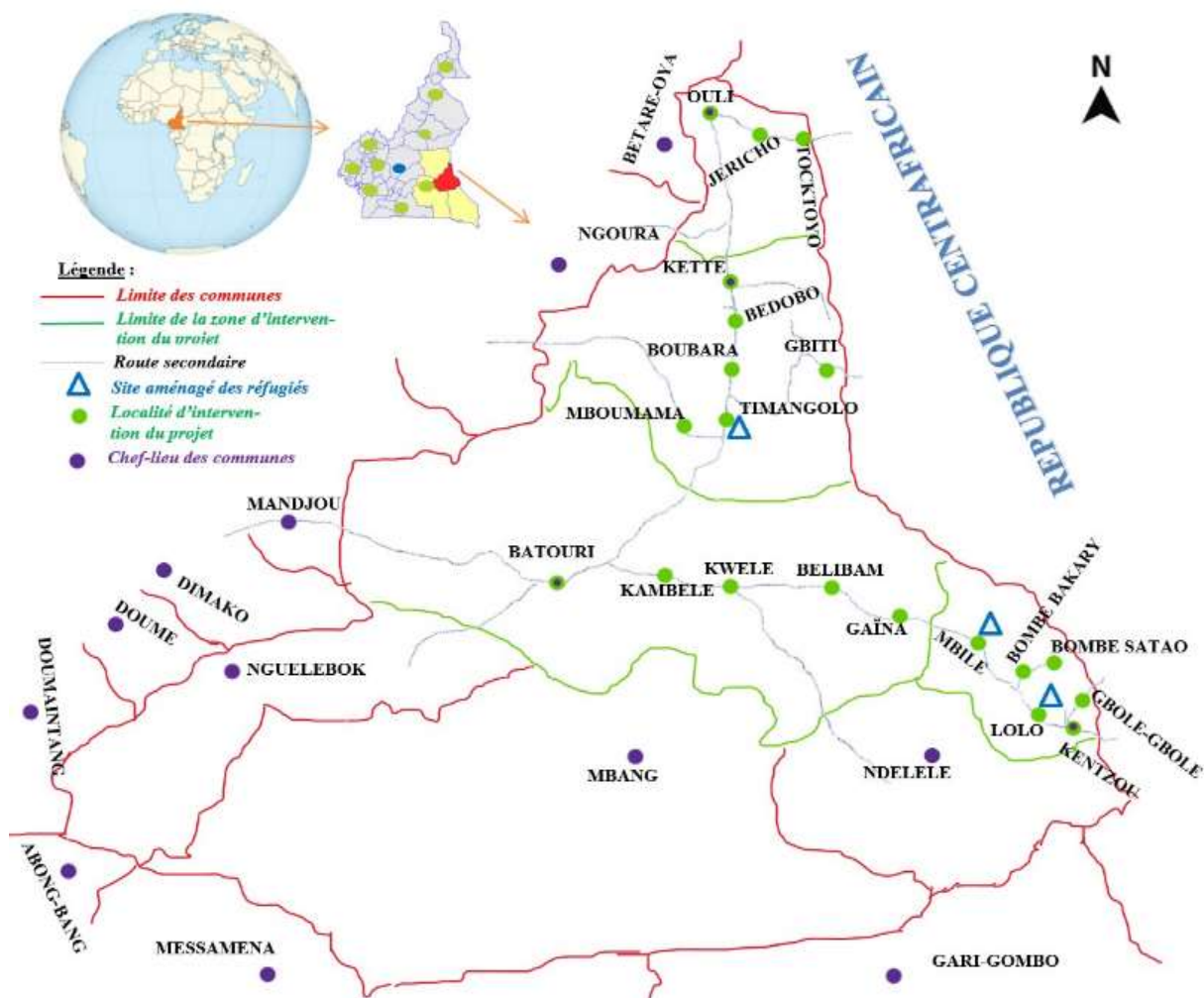
L'approche méthodologique de cette enquête est basée sur la collecte des données primaires auprès des personnes représentant les ménages sur le terrain. Les données sont collectées dans 20 localités ciblées par le projet. La collecte des données s'est basée sur des entretiens avec les ménages via l'application KoboCollect dans les téléphones.

III.1 Couverture géographique et base de sondage

L'enquête a été menée dans 20 localités des 04 communes situées dans le département de la Kadey, où sont installés les réfugiés (cf. figure 1). L'accent a été mis sur les localités

à forte concentration des réfugiés, d'après le rapport de sélection des communes et des villages.

Figure 1 : La carte de la zone d'intervention du projet



III.2. Echantillonnage

L'approche quantitative de la recherche scientifique a été utilisée pour la réalisation de cette enquête. Cette approche a consisté à administrer des questionnaires aux ménages

réfugiés et communauté d'accueil. L'enquête a été réalisée grâce à un sondage aléatoire simple pour constituer l'échantillon auprès des communautés réfugiés et d'accueil. Le plan de sondage adopté a permis de disposer d'un échantillon représentant à la fois la population bénéficiaire du projet. La collecte des données est faite à travers des enquêteurs indépendants auprès de l'échantillon tiré au sein de la communauté cible identifiée sous la base des critères de sélection préétabli dans toute la zone du projet, dont la définition du nombre de personne s'est faite selon les calculs de répartition de 50% de réfugié et 50% de la communauté d'accueil, 70 % des femmes et 10 % des personnes handicapées, pour un total de 2 125 personnes représentant de ménages interrogés, de diverses obédiences, groupes ethniques et sociaux. Le tableau suivant présente les données détaillées sur le nombre de personnes enquêtées par villages, et leur répartition selon le sexe, la nationalité, le statut et le handicap.

Tableau 1 : Nombre de personnes/ménages enquêtés

Com munes	Localités	Réfugiés					Cam					Hom me	Hh	Fem me	Fh	TOTAL
		H	Hh	F	Fh	Tr	H	Hh	F	Fh	Tc					
OULI	Ouli	24	0	37	4	65	32	5	67	3	107	56	5	104	7	172
	Jericho	5	2	25	4	36	6	2	15	1	24	11	4	40	5	60
	Tocktoyo	31	10	93	18	152	34	1	79	7	121	65	11	172	25	273
	Total Ouli	60	12	155	26	253	72	8	161	11	252	132	20	316	37	505
KETTE	Boubara	8	1	27	4	40	9	1	32	6	48	17	2	59	10	88
	Mboumama	10	2	24	4	40	12	4	22	5	43	22	6	46	9	83
	Ketté	11	3	35	6	55	12	3	25	7	47	23	6	60	13	102
	Gbiti	7	3	33	2	45	7	5	29	5	46	14	8	62	7	91
	Bedobo	8	4	26	5	43	9	1	25	5	40	17	5	51	10	83
	Timangolo	9	2	29	3	43	8	2	29	3	42	17	4	58	6	85
	Total Kette	53	15	174	24	266	57	16	162	31	266	110	31	336	55	532
BATOURI	Kambele	13	2	41	4	60	15	1	34	2	52	28	3	75	6	112
	Kwele	14	2	31	2	49	10	1	20	3	34	24	3	51	5	83
	Gaina	14	1	32	2	49	16	3	23	7	49	30	4	55	9	98
	Belibam	9	2	32	0	43	12	0	36	2	50	21	2	68	2	93
	Batouri	18	2	39	2	61	18	7	51	6	82	36	9	90	8	143
	Total Batouri	68	9	175	10	262	71	12	164	20	267	139	21	339	30	529
Kentzou	Gbole-Gbole	11	2	16	2	31	10	3	19	0	32	21	5	35	2	63
	Kentzou	12	3	85	6	106	17	7	64	9	97	29	10	149	15	203

Lolo	7	4	40	9	60	12	3	26	3	44	19	7	66	12	104
Mbile	7	2	27	7	43	14	2	23	5	44	21	4	50	12	87
Bombe Bakary	7	1	23	0	31	5	1	12	1	19	12	2	35	1	50
Bombe Sato	6	2	18	1	27	9	1	13	2	25	15	3	31	3	52
Total Kentzou	50	14	209	25	298	67	17	157	20	261	117	31	366	45	559
TOTAL GENERAL	231	50	713	85	1079	267	53	644	82	1046	498	103	1357	167	2125

Tr = total réfugié.e.s ; Tc = Total communauté d'accueil ; H= homme ; F= Femme ; Hh = hommes handicapés ; Fh = femmes handicapées

III.3. La sélection et formation des agents enquêteurs

Pour la première vague, la sélection des 10 agents enquêteurs s'est déroulée en 03 phases :

Phase I : Sollicitation des listes des Agents enquêteurs de la base des données des partenaires (HCR, PAM, Consortium et LWF) humanitaires de la zone, qui a été fait par mail. Seul LWF et HCR qui ont partagés respectivement une liste de 09 Agents enquêteurs et 45 personnes.

Phase II : Appel téléphonique réalisé le 14 septembre 2023 entre 11 heures à 15 heure pour contacter les potentielles candidats des listes partagées par les partenaires humanitaires. Au total 54 personnes soit 38 personnes contactées et 16 personnes dont les numéros ne passaient pas. Parmi les 32 personnes contactées, sur la base des critères, 16 personnes ont totalisé note sur note (6/6) et ont été présélectionnées. Les conditions exigées pour le profil d'agent enquêteurs sont précisées dans l'appel à candidature qui a été envoyé par mail à toutes les 16 personnes.

Phase III : La sélection finale effectuée par une commission de 03 membres composée du CT S&E, CT HIMO et le comptable, qui a siégé le 15 septembre 2023, dans le but d'évaluer les candidats sur la base de leurs CV et diplômes., Au total 15 dossiers de candidature (CV et diplômes) ont été reçus pour Agent enquêteur.

A L'issue de l'étude des CV et diplômes par les membres de la commission, au total, 10 agents enquêteurs neutres ont été sélectionnées pour couvrir la collecte des données.

Pour la deuxième vague, l'offre pour la sélection des agents enquêteur a été lancé du 05-10 octobre 2023, à la suite de l'appel à candidature pour la sélection des 10 agents enquêteurs. Une commission de sélection constituée de 04 personnes a été mise en

place. La sélection s'est déroulée en 03 phases :

Phase I : Dépouillement des dossiers : 330 dossiers reçu ;

-44 dossiers retenus (31 dossiers pour les candidats résidant dans les 04 communes de la zone d'intervention du projet et 14 dossiers pour les candidats résidents à Bertoua)

-22 dossiers hors délais (dossiers déposer après 16 heures 30 minute)

-72 dossiers rejetés pour non-conformité de l'enveloppe (les prescriptions sur l'enveloppe, qui sont dans les chemises)

-18 dossiers rejetés pour CV plus de deux pages.

-05 dossiers pour la ville de résidence du candidat hors de la zone du projet (02 Yaoundé, 02 Ngaoundéré et 01 Garoua)

-169 dossiers rejetés pour : les éléments incomplets du dossier, la non-conformité des documents (les relevés de note du niveau universitaire au lieu de diplôme, les CV sans référence, la lettre de motivation non signé ou adressé à une autre personne que le chef du projet ou la demande au lieu de la lettre de motivation, CNI non valide).

Phase II : Présélection effectuée le 13 octobre 2023, sur la base des CV, lettre de motivation et diplômes des candidats. Au total, 18 candidats ont été retenus pour avoir totalisé à cette étape une note supérieur à 50, soit, 10 hommes et 08 femmes selon les critères et les notations ci-dessus.

Phase III : Par appel téléphonique réalisé le 14 octobre 2023 pour les entretiens individuels avec les potentielles candidats. Au total 18 candidats ont été auditionnés, et 12 ont retenu soit 05 femmes et 07 hommes pour la formation pour la formation et 10 d'entre eux ont été retenus suite la formation qui se sont démarqués pour la collecte des données sur le terrain.

Tableau 2 : Répartition du nombre d'enquêteur par zone

Com mune	Localité	Réfugiés	Com. d'accueil	Hom me	Hh	Fem me	Fh	TOTAL	Agent enquêteurs
OULI	Ouli	65	107	56	5	104	7	172	05 X 2
	Jericho	36	24	11	4	40	5	60	
	Tocktoyo	152	121	65	11	172	25	273	
	Total Ouli	253	252	132	20	316	37	505	
KETTE	Boubara	40	48	17	2	59	10	88	05 X 2
	Mboumama	40	43	22	6	46	9	83	
	Ketté	55	47	23	6	60	13	102	

	Gbiti	45	46	14	8	62	7	91	
	Bedobo	43	40	17	5	51	10	83	
	Timangolo	43	42	17	4	58	6	85	
	Total Kette	266	266	110	31	336	55	532	
BATOURI	Kambele	60	52	28	3	75	6	112	05 X 2
	Kwele	49	34	24	3	51	5	83	
	Gaina	49	49	30	4	55	9	98	
	Belibam	43	50	21	2	68	2	93	
	Batouri	61	82	36	9	90	8	143	
	Total Batouri	262	267	139	21	339	30	529	
Kentzou	Gbole-Gbole	31	32	21	5	35	2	63	05 X 2
	Kentzou	106	97	29	10	149	15	203	
	Lolo	60	44	19	7	66	12	104	
	Mbile	43	44	21	4	50	12	87	
	Bombe Bakary	31	19	12	2	35	1	50	
	Bombe Sato	27	25	15	3	31	3	52	
	Total Kentzou	298	261	117	31	366	45	559	
TOTAL GENERAL		1079	1046	498	103	1357	167	2125	20

Une fois que les enquêteurs ont été sélectionnés, les formations théoriques et pratiques ont eu lieu dans la salle des conférences du centre de promotion de la femme et de la famille de Batouri. La formation s'est déroulée du 20 au 21 septembre et du 17 au 27 octobre 2023. Les facilitateurs ont été le CT S&E et le CT HIMO.

Les modules qui ont été dispensés peuvent être vus via le lien en annexe.

Et avec la séance du prétest du questionnaire qui s'est déroulé à Sandae-Batouri pour les deux vagues (où chaque agent a enquêté une personne) suivi de la séance de débriefing et restitution qui a été effectuée sur place et a permis d'évaluer la charge du travail réelle, de corriger les manquements observés et aussi d'améliorer le contenu du questionnaire.

III.4. Collecte des données et outils utilisés

La collecte des données s'est effectuée numériquement avec l'application KoboCollect via les téléphones par les agents enquêteurs sous le respect de la politique de protection des données de la GIZ et avec le consentement. Ces derniers ont été préalablement

formés sur leur rôle sur le terrain ; sur l'utilisation des tablettes et la technique d'approche dans le domaine de collecte des données auprès des ménages. La collecte des données a été faite par des enquêtes individuelles auprès des ménages potentiellement bénéficiaires. Les données collectées étaient les données primaires, car il s'agissait de collecter les informations directement auprès de 2 125 ménages.

La méthodologie utilisée est basée essentiellement sur une approche participative qui implique les membres des communautés (les leaders, les mobilisateurs/relais communautaires) pour l'identification du potentiel bénéficiaires, à la suite d'une confrontation des critères de sélection effectuée lors des échanges et des entretiens avec les personnes concernées. Les agents se sont rendus dans les lieux d'habitation/résidence des ménages ciblés, ceux-ci ayant été préalablement informés des dates et heures exactes de passage des équipes d'enquête dans leur localité.

La collecte des données s'est effectuée en dix-sept (17) jours à raison de 12 questionnaires en moyenne administrés par enquêteur par jour. La collecte sur le terrain a été supervisée par les CT de S&E, HIMO et paix et cohésion sociale.

III.5. Traitement et analyse des données

Cette tâche revient à l'équipe de traitement des données (CP et S&E). A cet effet, après la collecte des données, la qualité des données a été contrôlée, afin de procéder au rejet ou non des données collectées. Le processus de traitement des données a consisté à :

- La vérification dans les téléphones du nombre de questionnaires rempli par les enquêteurs.
- La transmission du questionnaire des téléphones vers le serveur KoboCollect ;
- Téléchargement de la base des données brutes du le serveur KoboCollect ;
- Le nettoyage, traitement et analyse de la base de données brutes à travers MS Excel ;
- Triangulation et validation des résultats préliminaires ; (Production des tableaux et graphes et interprétation de ces tableaux et graph)
- Rédaction du rapport ainsi que du résumé exécutif de l'évaluation (version préliminaire) ;
- Intégration des commentaires et finalisation du rapport ;
- Dissémination du rapport.

Quant aux données qualitatives, elles ont servi à mieux décrire les résultats des données quantitatives.

A la fin du traitement, analyse des résultats, le premier draft du rapport a été partagé à toute l'équipe du projet pour des inputs avant le partage et la publication finale.

IV. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE

Après analyse et traitement des données, il s'est dégagé un certain nombre de résultats : sur les différentes caractéristiques et informations démographiques des ménages (taille, sexe, statut, etc.) ; sur la vulnérabilité socioculturelles (le revenu du ménage, les biens et moyens de production) ; sur les vulnérabilités socioéconomiques ; sur la situation alimentaire/sécurité alimentaire (les stratégies de survie et les score de consommation alimentaire) et sur la protection à base communautaire. Ces données compilées serviront lors de la mise en œuvre des activités du projet, ainsi que pour mesurer l'impact de celles-ci sur la vie des bénéficiaires directes et indirectes.

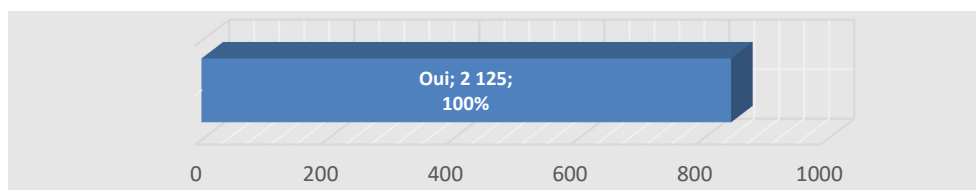
IV.1. Consentement des ménages bénéficiaires

Sur les 2125 personnes (chef de ménages) enquêtées, tous ont accepté de se mettre à la disposition des agents enquêteurs, par conséquent 100% des ménages ont répondu favorablement à cette enquête et ont consentis à la collecte des données qui doivent être utilisées selon la règle de la GIZ.

Question : B3. Acceptez-vous de participer à cet entretien ?

Répondants : 2 125

Figure 2 : Proportion sur le consentement des ménages interrogés



Source 1 : Enquête de ciblage pour la sélection des bénéficiaires CFW_GIZ_ProCAR_ 2023

IV.2. Le nombre des ménages interrogés par communes et par localité

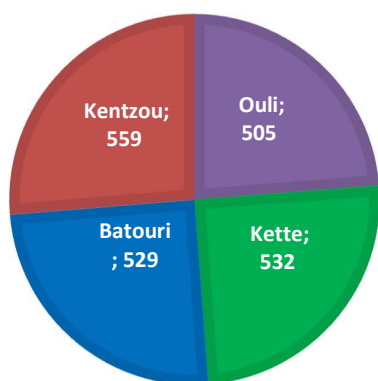
Au total, l'enquête s'est déroulée dans vingt (20) localités des 04 communes à savoir : **505 ménages dans la commune de Ouli** (03 villages), **532 ménages dans la commune de Kette**, (06 villages), **529 ménages dans la commune de Batouri** (05 villages) et **559 ménages dans la commune de Kentzou** (06 villages) ; pour un total de 2 125 ménages enrôlés, soit un taux de 106,25% des ménages enquêtés sur les 2 000 ménages d'échantillon prévu (tel détaillés ci-dessous).

Questions : A3. Communes et A4.1. Code des villages/Localités

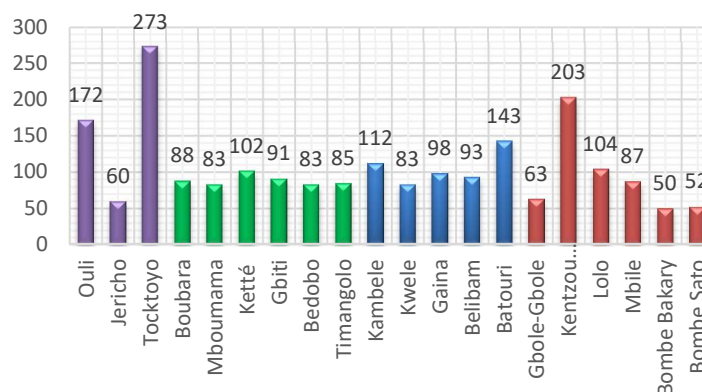
Répondants : 2 125 ménages

Figure 3 : Répartition des ménages par commune et par localité

Les communes touchées



Ménages enquêtés par localités



Source 1 : Enquête de ciblage pour la sélection des bénéficiaires CFW_GIZ_ProCAR_2023

Tableau 3 : Les statistiques des ménages enquêtés par localité détaillées

Com mune	Localité	Réfugiés					Cam					Hom me	Hh	Fem me	Fh	TOTAL
		H	Hh	F	Fh	Tr	H	Hh	F	Fh	Tc					
OULI	Ouli	24	0	37	4	65	32	5	67	3	107	56	5	104	7	172
	Jericho	5	2	25	4	36	6	2	15	1	24	11	4	40	5	60
	Tocktoyo	31	10	93	18	152	34	1	79	7	121	65	11	172	25	273
	Total Ouli	60	12	155	26	253	72	8	161	11	252	132	20	316	37	505
KETTE	Boubara	8	1	27	4	40	9	1	32	6	48	17	2	59	10	88
	Mboumama	10	2	24	4	40	12	4	22	5	43	22	6	46	9	83
	Ketté	11	3	35	6	55	12	3	25	7	47	23	6	60	13	102
	Gbiti	7	3	33	2	45	7	5	29	5	46	14	8	62	7	91
	Bedobo	8	4	26	5	43	9	1	25	5	40	17	5	51	10	83
	Timangolo	9	2	29	3	43	8	2	29	3	42	17	4	58	6	85
	Total Kette	53	15	174	24	266	57	16	162	31	266	110	31	336	55	532
BATOURI	Kambele	13	2	41	4	60	15	1	34	2	52	28	3	75	6	112
	Kwele	14	2	31	2	49	10	1	20	3	34	24	3	51	5	83
	Gaina	14	1	32	2	49	16	3	23	7	49	30	4	55	9	98
	Belibam	9	2	32	0	43	12	0	36	2	50	21	2	68	2	93
	Batouri	18	2	39	2	61	18	7	51	6	82	36	9	90	8	143
	Total Batouri	68	9	175	10	262	71	12	164	20	267	139	21	339	30	529
Kentzou	Gbole-Gbole	11	2	16	2	31	10	3	19	0	32	21	5	35	2	63
	Kentzou	12	3	85	6	106	17	7	64	9	97	29	10	149	15	203

	Lolo	7	4	40	9	60	12	3	26	3	44	19	7	66	12	104
	Mbile	7	2	27	7	43	14	2	23	5	44	21	4	50	12	87
	Bombe Bakary	7	1	23	0	31	5	1	12	1	19	12	2	35	1	50
	Bombe Sato	6	2	18	1	27	9	1	13	2	25	15	3	31	3	52
	Total Kentzou	50	14	209	25	298	67	17	157	20	261	117	31	366	45	559
TOTAL GENERAL		231	50	713	85	1079	267	53	644	82	1046	498	103	1357	167	2125

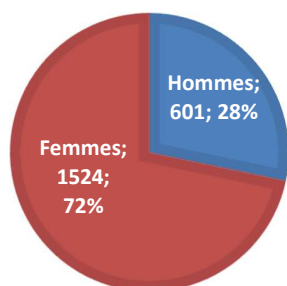
IV.3. Caractéristiques sociodémographiques des ménages enquêtés

IV.3.1. Genre et statut.

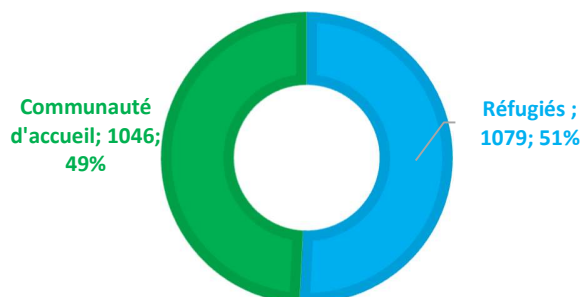
Parmi les 2 125 ménages interrogés, 72% ménages sont dirigés par les femmes, et 28% des ménages dirigés par les hommes. En conclusion, la majorité des ménages enquêtés était dirigés par les femmes. Par ailleurs, 1046 soit 50% des ménages enquêtés sont de la communauté d'accueil et 1 079 soit 50 % autres sont des réfugié.e.s.

Figure 4 : Répartition par sexe, par statut et la situation matrimoniale des enquêtés

Les ménages enquêtés par Sexe



Ménages enquêtés par statut



Source 1 : Enquête de ciblage pour la sélection des bénéficiaires CFW_GIZ_ProCAR_ 2023

Tableau 4 : Répartition des handicapés

Handicape	Réfugiés			Communauté d'accueil			Total	Taux en %
	Femmes	Hommes	Total réf	Femmes	Hommes	Total C		

Handicapé moteur (les membres postérieur ou antérieur inactifs)	27	21	48	18	21	39	87	4,1%
Handicapé sensoriel (l'œil nez, oreille)	32	18	50	28	13	41	91	4,3%
Maladie mentale	0	0	0	2	0	2	2	0,1%
Vivant avec une maladie chronique	26	11	37	34	18	52	89	4,2%
Total	85	50	135	82	52	134	269	12,7%
Taux en %	4,0%	2,4%	6,4%	3,9%	2,4%	6,3%	12,7%	/

IV.3.2. Durée des personnes dans la localité et tranches d'âges des répondants

Suivant la dispersion de fréquence sur cette variable d'âge, il est constaté que les tranches d'âge des répondants les plus dominantes sont : [+60 ans [avec 336 personnes soit 15,8 % de la population enquêtée et [36 à 40 ans] avec 330 personnes soit 15,5% de la population enquêtée, comme indique la figure et le tableau ci-dessous.

A la lecture de la figure, la majorité des personnes enquêtées, 1 240 personnes (359 réfugiés : 269 femmes et 90 hommes, et 881 membres de la communauté d'accueil : 600 femmes et 281 hommes) soit 58,4%, ont passé plus de 10 ans dans leurs localités de résidence actuelles, suivi de ceux qui ont durés entre 8 à 10 ans au nombre de 665 personnes (575 réfugiés : 431 femmes et 144 hommes et 90 membres de la communauté d'accueil : 66 femmes et 24 hommes) à un taux de 31,3%, ensuite 125 personnes (82 réfugiés : 53 femmes et 29 hommes et 43 membres de la communauté d'accueil : 33 femmes et 10 hommes) à un taux de 05,9%, et ceux qui ont durée entre 04 à 06 ans et enfin 95 personnes à ne pas négliger constituées de 63 réfugiés : 45 femmes et 18 hommes et 32 membres de la communauté d'accueil : 05 hommes et 27 femmes pour un taux de 04,5%.

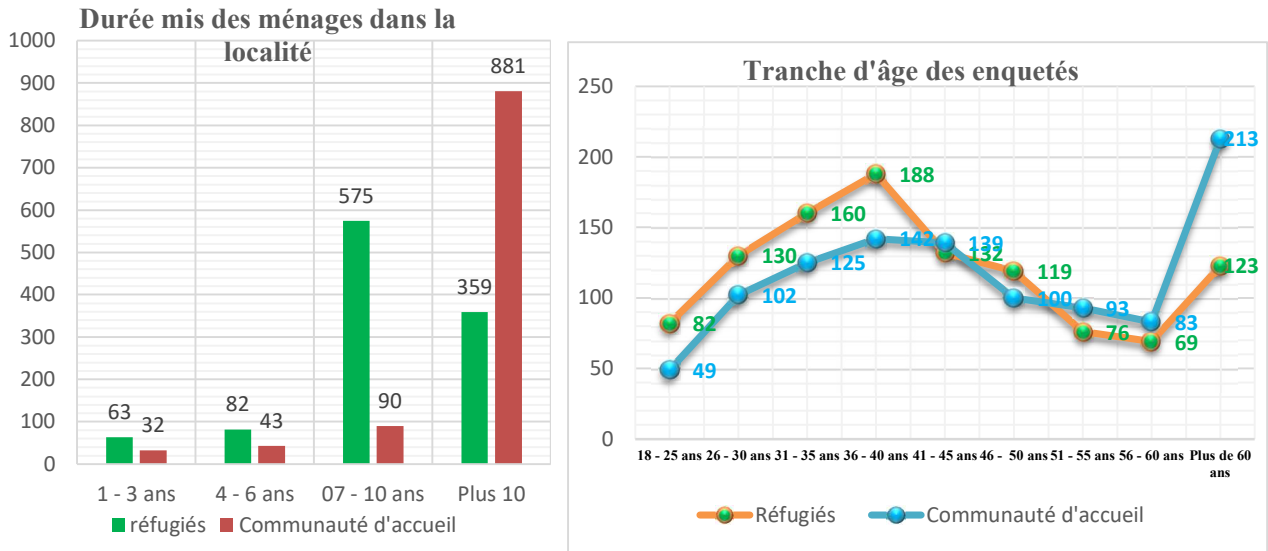
Il est à noter, les bénéficiaires sont constitués plus des adultes âgés de 26 à 55 ans au nombre de 1 274 personnes qui représente 60 % de l'ensemble des enquêtés, et des vieilles personnes dont l'âge compris entre 56 et plus 60 ans compté au nombre de 488 personnes âgées, soit un taux de 23%. Cela signifierait que les bénéficiaires du projet sont en majorité (60 %) des adultes et sont physiquement valides pour la réalisation des activités qui demande la bonne santé et la force physique qui pourront porter secours aux

23% des personnes âgées. Et également une minorité des jeunes personnes soit 131 personnes pour un taux de 17 % des enquêtées ont un âge compris entre 18 et 25 ans.

Questions : C4. Combien de temps résidez-vous dans cette localité ? C2. ÂGE du répondant ?

Répondants : 2 125 ménages

Figure 5 : Le temps-mis du répondant dans la localité et la tranche d'âge



Source 1 : Enquête de ciblage pour la sélection des bénéficiaires CFW_GIZ_ProCAR_ 2023

Tableau 5 : Répartition des enquêtés par tranche d'âge

Tranche d'âge	Réfugiés			Communauté d'accueil			TOTAL	Taux en %
	Femmes	Hommes	Tr	Femmes	Hommes	Tc		
18 - 25 ans	67	15	82	35	14	49	131	6%
26 - 30 ans	103	27	130	79	23	102	232	11%
31 - 35 ans	132	28	160	98	27	125	285	13%
36 - 40 ans	154	34	188	103	39	142	330	16%
41 - 45 ans	104	28	132	95	44	139	271	13%
46 - 50 ans	82	37	119	69	31	100	219	10%
51 - 55 ans	44	32	76	65	28	93	169	8%
56 - 60 ans	49	20	69	61	22	83	152	7%
Plus de 60 ans	63	60	123	121	92	213	336	16%
Total	798	281	1079	726	320	1046	2125	100%

IV.3.3. Langues parlées, lues et écrites et maîtrise de calcul de base par les répondants

48% des personnes interrogées déclarent parler au moins la langue fulfulde, suivi de la

langue gbaya de 18%, ensuite 17% déclarent parler le sango, 08% parler Kako, 08% français suivi de 0,25% de ceux qui parlent au moins kako et 0,12% parlent l'anglais. En effet, parmi les personnes interrogées certaines savent parler une seule langue (soit fulfulde, Gbaya, Kako, Sango, ou Maka) représente un taux de 36%, d'autres savent parler deux langues aux moins à la fois qui sont à 38%. Il ressort également que certains savent parler à la fois 03 langues qui s'élèvent à un taux de 19 %, d'autres, 04% des interrogées savent parler à la fois 04 langues et même 03% ceux qui savent parler 05 langues à la fois.

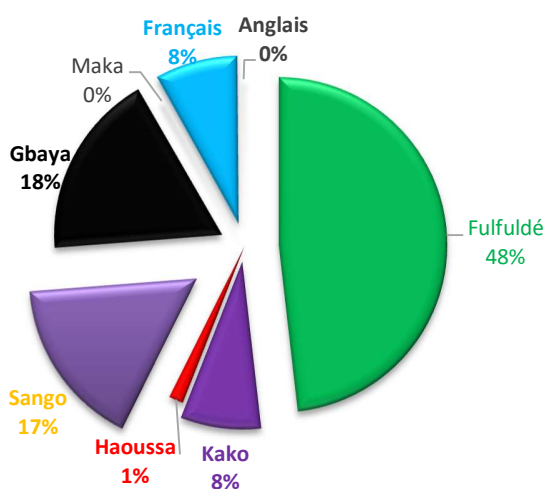
En revanche, la majorité à un taux de 80,56% ne savent lire ni écrire aucune des langues. Juste 19,43% (413) savent lire ou écrire une langue parlée dans la zone comme décrit le diagramme ci-dessous. Ainsi 04% soit 88 personnes déclarent ne pas connaître faire des calculs. Ceux-ci ont besoin d'être considérés et accompagnés dans les activités pour leur facilitation des calculs et renforcement de capacité (alphabétisation par exemple). En revanche, 5,98% personne interrogée indiquent connaître parler, lire et écrire la langue officielle français et 0,19% connaître lire et écrire anglais. Cela peut s'expliquer par le niveau d'éducation bas des bénéficiaires. La difficulté de ces derniers à s'exprimer en langue française ou toute autre langue internationale dont les enquêteurs ont été obligés d'utiliser (Fulfulde, Sango ou Gbaya) pour interagir aisément avec la cible, peut constituer des éléments probants permettant d'affirmer notre assertion. Par conséquent, l'importance de travailler avec l'implication des membres des communautés cibles.

Questions posées : C8. Quelle langue parlez-vous ? C10. En quelle langue pouvez-vous écrire ? C12. Quelle langue pouvez-vous lire ? C14. Savez-vous effectuer les calculs de base ?

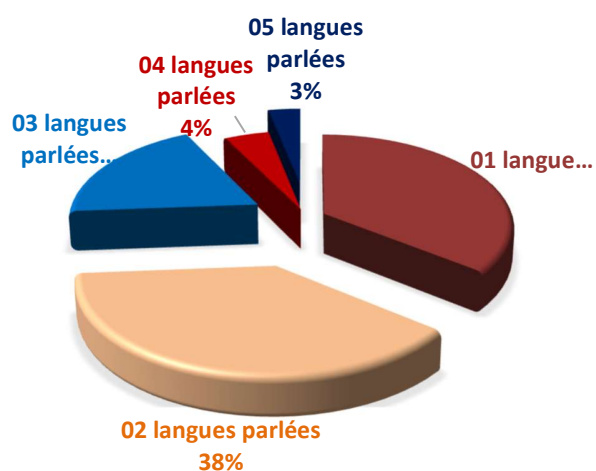
Répondants : 2 125 ménages enregistré

Figure 6 : Les langues parlées, lues et écrites

Les langues parlées dans les ménages



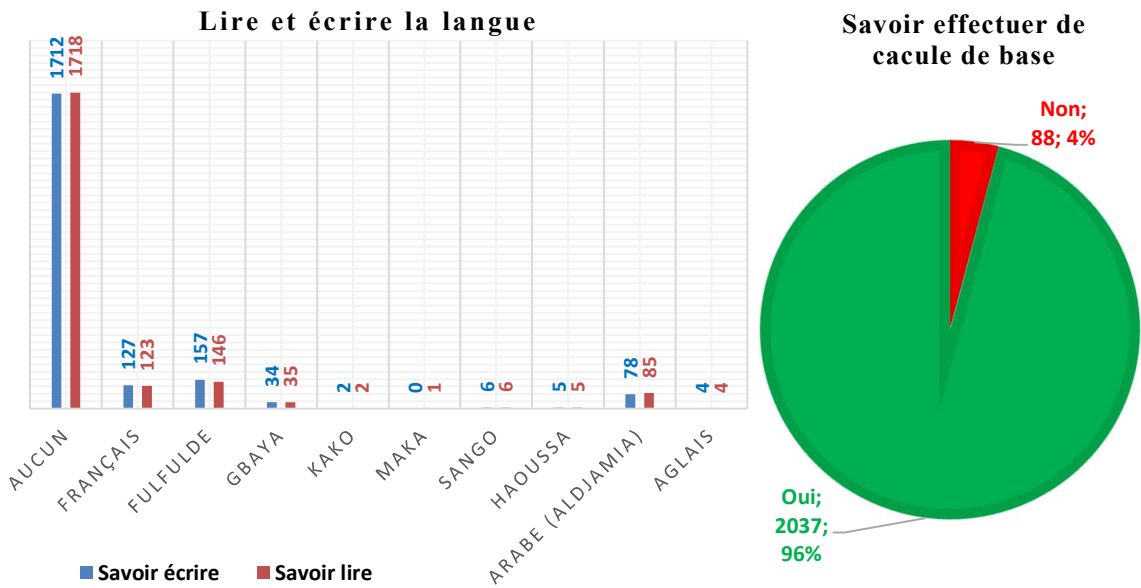
Nombre des langues parlées par enquêté



Source 1 : Enquête de ciblage pour la sélection des bénéficiaires CFW_GIZ_ProCAR_ 2023

Tableau 6 : Détails des langues parlées (le nombre des langues parlées par les enquêtés)

Langues Nombre des langues parlées	Langues								Total
	Fulfuldes	Kako	Haous sa	Sango	Gbaya	Maka	Français	Anglais	
01 langue parlée	845	96	0	6	207	2	0	0	1156
02 langues parlées	468	113	1	376	179	2	98	2	0
03 langues parlées	195	37	17	99	153	2	106	2	0
04 langues parlées	35	3	8	35	23	0	34	0	0
05 langues parlées	21	3	19	17	19	2	20	0	0
Total	1564	252	45	533	581	8	258	4	0



Source 1 : Enquête de ciblage pour la sélection des bénéficiaires CFW_GIZ_ProCAR_ 2023

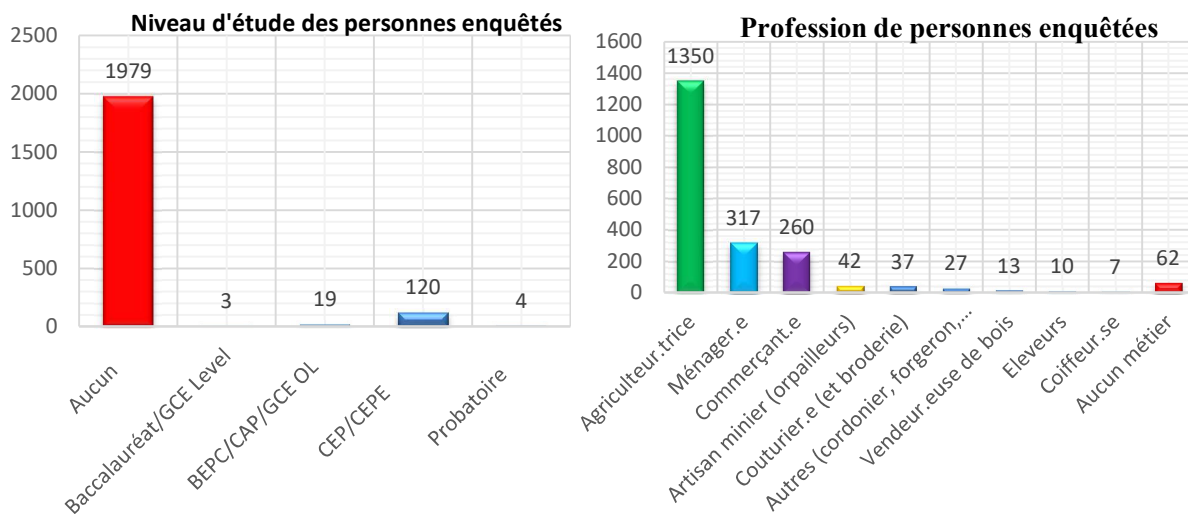
IV.3.4. Le niveau d'étude et profession des répondants

93,13% soit 1 979 personnes interrogées n'ont aucun diplôme contre 06,87% de personnes qui ont au moins un diplôme (5,55% diplôme du niveau de primaire et 1,22% diplôme du niveau secondaire : BEPC/CAP/GCE OL, Baccalauréat/GCE Level, Probatoire). Ainsi, les bénéficiaires sont constitués en majorité des personnes qui ne sont pas instruites (à 93,13%). Le manque de diplôme montre le niveau d'instruction bas des bénéficiaires ciblés. A travers cette situation les potentiels bénéficiaires interrogés se rabattent beaucoup plus dans le secteur informel non exigeant ou inconditionnel par le diplôme ou niveau d'instruction plus élevés d'où 63,53% des agriculteurs, suivi de 14,92% qui sont ménagères, ensuite 12,24% des commerçants et des autres métiers exercés par les personnes interrogées à savoir orpailleurs, cordonnier, coiffeur.se, vendeur.se de bois de chauffe, moto taximan etc. cependant, il existe 02,92% des personnes interrogées qui ne font rien du tout dépende d'un membre de la famille ou de l'aide humanitaire.

Question posée : C15. Quelle est votre profession/emploi ? C6. Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez acquis ?

Répondants : 2 125 ménages

Figure 7 : Niveau d'étude et la profession des répondants



Source 1 : Enquête de ciblage pour la sélection des bénéficiaires CFW_GIZ_ProCAR_ 2023

IV.3.5. La situation de la documentation (acte de naissance) des répondants

75,44% soit 1 603 personnes interrogées potentiels bénéficiaires directs n'ont pas d'acte de naissance. Toutes les 1 603 personnes sans acte de naissance sont des adultes. Cependant, sur 13 953 personnes membre des ménages enquêtés 10 658, soit 76,39% d'entre eux n'ont pas d'actes de naissance repartis selon les tranches d'âge suivantes : 0,48% de la tranche d'âge <1 an (moins d'un an), 10,84% de la tranche d'âge de la maternelle [1 – 4 ans], 26,48% de la tranche d'âge de l'éducation primaire [5 – 12 ans], 38,58 % de la tranche d'âge de l'éducation secondaire et la vie active [13 ans plus [.

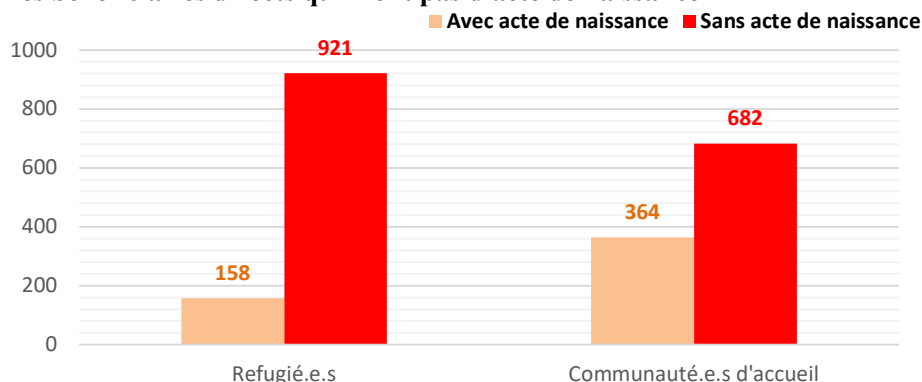
Il apparaît donc qu'en plus du risque d'apatride, l'éducation des enfants et les activités quotidiennes des personnes seraient également menacées dues au manque d'acte/certificat de naissance.

Questions posées : C17. Avez-vous votre acte de naissance ? le membres de votre ménage, a-t-il/elle d'acte de Naissance ?

Répondants : 2 125 ménages

Figure 8 : Situation d'acte de naissances des répondant.e.s potentiels bénéficiaires direct.e.s

Les bénéficiaires directs qui n'ont pas d'acte de naissance



Source 1 : Enquête de ciblage pour la sélection des bénéficiaires CFW_GIZ_ProCAR_ 2023

Questions posées : C17. Avez-vous votre acte de naissance ? le membres de votre ménage, a-t-il/elle d'acte de naissance ?

Répondants : 2 125 ménages

Tableau 7 : La situation d'acte de naissance des répondant.e.s et celle des membres de leurs ménages

Libellé	Refugiés		Com d'accueil		Total	HOMME	FEMME	TOTAL	Taux en %	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes						
Les personnes enquêtées avec acte de naissance (ménages bénéficiaires)	46	112	133	231	522	179	343	522	24,56%	
Les membres des ménages enquêtés avec acte de naissance	501	465	1 180	1 149	3 295	1 681	1 614	3 295	23,61%	
Nombre des bénéficiaires sans acte de naissance (ménages bénéficiaires)	235	686	187	495	1 603	422	1 181	1 603	75,44%	
Nombre des membres des ménages sans acte de naissance	<1 an (moins d'un an)	15	16	15	21	67	30	37	67	0,48%
	[1 - 4 ans]	335	379	384	415	1 513	719	794	1 513	10,84%
	[5 - 12 ans]	933	991	853	918	3 695	1 786	1 909	3 695	26,48%
	[13 ans plus]	1 383	1 714	952	1 334	5 383	2 335	3 048	5 383	38,58%
	Total	2 666	3 100	2 204	2 688	10 658	4 870	5 788	10 658	76,39%

Par ailleurs, la situation d'autres documents officiels telle la carte nationale d'identité, la carte d'identification et la carte d'handicapé se présente comme suit : sur 33 sur 1 278 personnes interrogées à la deuxième enquête potentiels bénéficiaires soit, 02,58%77% n'ont pas de carte CNI ou carte de réfugiés soit 06 réfugiés et 27 habitants d'accueil. Cependant, 99,26% des personnes handicapées interrogées ne détiennent pas la carte des handicapés soit 268 personnes sur 270 enquêtés à savoir 134 réfugié.e.s et 134 habitant.e.s d'accueil.

Questions posées : C18. Avez-vous votre carte d'identification ?

Répondants : 1 278 ménages

Tableau 8 : La situation de carte nationale d'identité, carte d'identification des réfugiés et la carte d'handicapé.

Libellé	Refugiés		Com d'accueil		Total	HOMME	FEMME	TOTAL	Taux en %	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes						
Les personnes enquêtées avec CNI (ménages bénéficiaires)	0	0	183	415	598	183	415	598	46,79%	
Les personnes enquêtées avec la carte des réfugiés (ménages bénéficiaires)	164	481	0	0	645	164	481	645	50,47%	
Les ménages enquêtés sans CNI ou carte des réfugiés (ménages bénéficiaires)	1	5	7	20	33	8	25	33	2,58%	
Nombre des ménages handicapé	Total handicapés ménages bénéficiaires	50	85	53	82	270	103	167	270	21,13%
	Handicapés ayant la cartes handicapé	0	1	1	0	2	1	1	2	0,74%
	Handicapés sans la cartes handicapé	50	84	52	82	268	102	166	268	99,26%

IV.4. Vulnérabilités socioculturelles

IV.4.1. Situation matrimoniale des répondants

Globalement, la majorité des ménages enquêtés sont mariés (1 296 répondants soit 61%), suivi des ménages dont les répondants sont veuves/veufs (590 personnes enquêtées soit 35%), ensuite les divorcés (08%) et des répondants célibataires (03%).

Question posée : D1. Situation matrimoniale du répondant

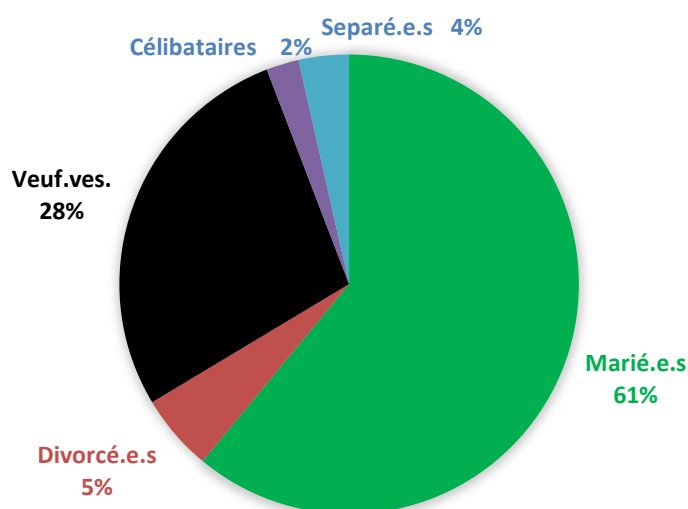
Répondants : 2 125 ménages

Tableau 9 : Statut matrimonial et maritale des répondant.e.s

Situation matrimoniale et maritale	Tranche d'âge	Réfugiés		Communauté d'accueil		Total	Taux en %
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
Marié.e.s	18 - 30 ans	110	33	73	32	248	12%
	31 - 40 ans	177	58	122	59	416	20%
	41 - 50 ans	100	58	69	67	294	14%
	51 - 60 ans	38	49	48	42	177	8%
	Plus de 60 ans	7	52	28	74	161	8%
	Total	432	250	340	274	1296	61%
	Taux	20%	12%	16%	13%	61%	
Divorcé.e.s	18 - 30 ans	17	0	17	0	34	2%
	31 - 40 ans	22	1	20	1	44	2%
	41 - 50 ans	9	0	13	0	22	1%
	51 - 60 ans	4	0	7	0	11	1%
	Plus de 60 ans	2	0	0	2	4	0%
	Total	54	1	57	3	115	8%
	Taux	3%	0%	3%	0%	5%	0%
Veuf.ves.	18 - 30 ans	22	0	10	0	32	2%
	31 - 40 ans	61	1	45	2	109	6%
	41 - 50 ans	68	3	75	4	150	8%
	51 - 60 ans	50	2	70	8	130	8%
	Plus de 60 ans	54	8	92	15	169	11%
	Total	255	14	292	29	590	35%
	Taux	15%	1%	17%	2%	35%	
Célibataires	18 - 30 ans	4	8	9	5	26	1%
	31 - 40 ans	4	1	8	3	16	1%
	41 - 50 ans	0	3	1	2	6	0%
	51 - 60 ans	0	0	0	0	0	0%
	Plus de 60 ans	0	0	1	0	1	0%
	Total	8	12	19	10	49	3%
	Taux	0%	1%	1%	0%	2%	

Separé.e.s	18 - 30 ans	<u>17</u>	<u>1</u>	<u>5</u>	<u>0</u>	<u>23</u>	<u>2%</u>
	31 - 40 ans	<u>22</u>	<u>1</u>	<u>7</u>	<u>1</u>	<u>31</u>	<u>1%</u>
	41 - 50 ans	<u>9</u>	<u>1</u>	<u>6</u>	<u>2</u>	<u>18</u>	<u>1%</u>
	51 - 60 ans	<u>1</u>	<u>0</u>	<u>1</u>	<u>0</u>	<u>2</u>	<u>0%</u>
	Plus de 60 ans	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>1</u>	<u>0</u>	<u>1</u>	<u>0%</u>
	Total	<u>49</u>	<u>3</u>	<u>20</u>	<u>3</u>	<u>75</u>	<u>3%</u>
	Taux	<u>2%</u>	<u>0%</u>	<u>1%</u>	<u>0%</u>	<u>4%</u>	

Figure 9 : Statut matrimonialdes enquêtés



Source 1 : Enquête de ciblage pour la sélection des bénéficiaires CFW_GIZ_ProCAR_ 2023

IV.4.2. Femmes cheffes de ménages élevant seules leurs enfants

Au total 1 524 femmes ont été interrogées sur les 2 125 ménages enquêtés, pour un taux global des femmes enquêtées de 71,72%. Sur les 1 524 femmes interrogées, 1 299 femmes (représentant 85,24% des femmes enquêtés) assument seules les responsabilités du ménage et élèvent seules leurs enfants, soit, 07 personnes en moyenne en charge. 631 femmes sont de la communauté d'accueil et 668 femmes des réfugiés. Avec les détails dans le tableau ci-dessous.

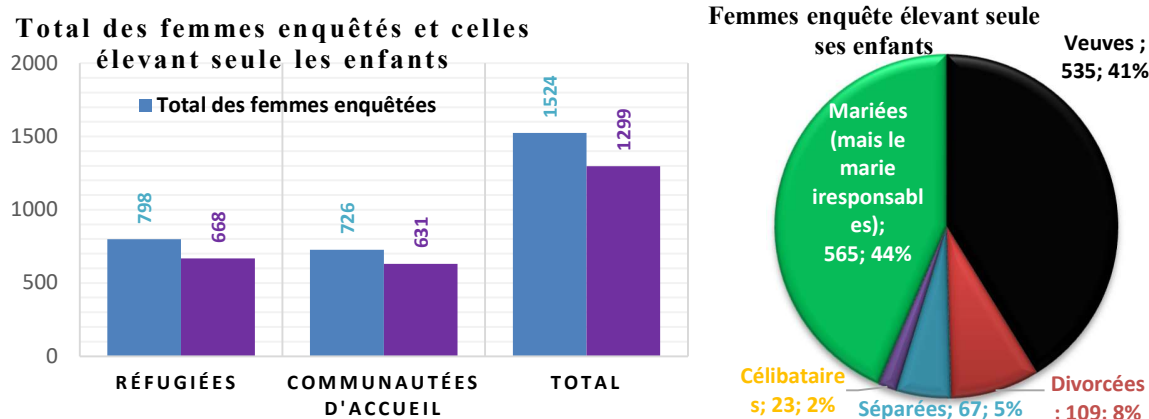
Question posée : D2. Femmes cheffe de ménage élevant seule un ou des enfants

Répondants : 2 125 ménages

Tableau 10 : Femmes élevant seules ses enfants quelle que soit la raison (divorcées, veuves, père n'acceptant pas la responsabilité...).

Libellé	Refugiés	Communauté d'accueil	TOTAL	Taux en %	
	Femmes	Femmes			
Total des femmes enquêtées	798	726	1 524	71,72%	
Femmes/mères élevant seul les enfants,	Veuves	289	535	35,10%	
	Divorcées	55	109	7,15%	
	Séparées	19	67	4,40%	
	Célibataires	16	23	1,51%	
	Mariées (mais les maris irresponsables)	313	252	565	37,07%
	Total	668	631	1 299	85,24%

Figure 10 : Les femmes élevant seules leurs enfants



Source 1 : Enquête de ciblage pour la sélection des bénéficiaires CFW_GIZ_ProCAR_ 2023

IV.4.3. Nombre des personnes à la charge des répondants

La taille de ménage est un paramètre important dans la planification des interventions et le type d'assistance à apporter. La figure ci-dessous communique des informations précises sur le nombre des personnes par ménages enquêté.

Au regard du graphique et du tableau ci-dessous, il se dégage un constat clair que les chefs de ménages sont responsables de nombreuses personnes dans leur famille respectives : 70,26%, soit 1 493 répondants sont responsables des familles dont la taille de leur ménage varie entre 05 à 10 personnes alors que 19,25%, soit 409 chefs de ménages sont responsables des familles dont la taille varie entre 01 à 04 personnes en charge et 08,85%, soit 188 chefs de familles sont responsables des familles dont la taille du ménages varie entre 11 à 15. Par ailleurs, 35 chef.fe.s de ménages soit 01,65% sont responsables des familles dont la taille est supérieure à 15 personnes à charge.

Globalement, les 2 125 ménages sont composés des 13 953 individus, parmi lesquels 738 personnes sont des handicapés représentant 05% des individus à charges des ménages enquêtés. Les types d'handicapés sont entre autres (par ordre décroissant) : les maladies chroniques qui empêchent ces derniers à bien exercer une activité (240 personnes), handicapé motrice (227 personnes), handicapé sensoriel (196 personnes), et handicapé mentale (75 personnes).

Ainsi donc, 80,75% des répondants (soit 1 716 personnes) qui ont la taille de ménages au-dessus de la moyenne. Ce qui signifie que la pression familiale serait forte donc seraient vulnérables. A cet effet, l'assistance apportée à ces ménages est nécessaire pour leur épanouissement. Il peut arriver que l'impact attendu en fin de projet ne soit pas atteint s'ils ne sont pas suivis, notamment sur la question de consommation alimentaire et l'augmentation des revenus des ménages.

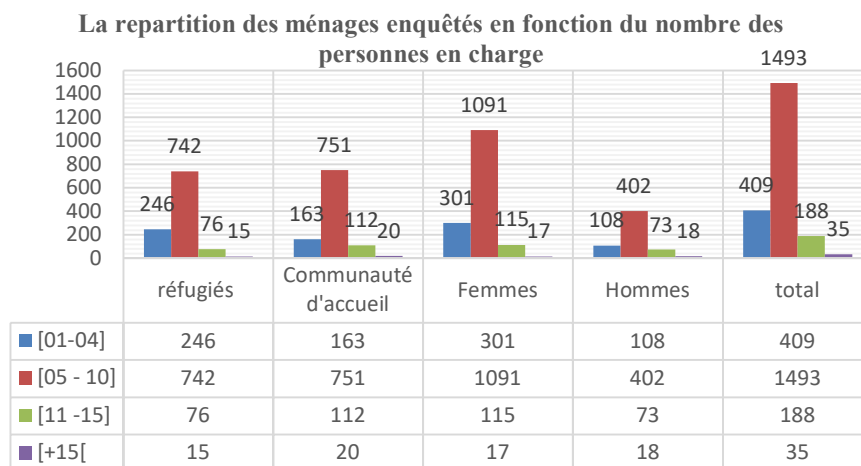
Le graphique relatif au sexe des individus des ménages enquêtés, indique un total de 13 953 personnes qui sont considérées ici comme étant les bénéficiaires directs et indirects du projet. Les femmes sont au nombre de 7 402, soit un taux de 53,05% par rapport à l'effectif total des individus des ménages enquêtés, alors que les hommes forment un total de 6 551 personnes, soit un taux de 46,95%. De même, parmi les 2 125 ménages interrogés, 61,13% ménages sont dirigés par les femmes, et 38,87% des ménages dirigés par les hommes. Il peut donc être simplement conclu que les femmes sont majoritairement bénéficiaires directes et indirectes de notre projet qui sont les cibles vulnérables plus exposées aux risques.

Par ailleurs, sur la base de tranche d'âge des ménages ciblés, la population cible du projet est constituée de : 7 184 enfants soit 51,49% par rapport à l'effectif total des individus des ménages (76 enfants moins d'un an), 2 158 enfants en âge de la maternelles, 4 950 enfants en âge d'éducation primaire, et 6 769 adolescents, jeunes et adultes âgées de 13 ans et plus) qui sont plus nombreux, suivi les adolescents. Surtout que ces enfants et des adolescents ne peuvent pas encore exercer d'activité productive mais dont la subsistance et la responsabilité relève du chef de ménage. Les charges familiales s'avèrent donc différentes et lourde pour chacun des ménages ; une réflexion doit être menée dans le sens que le paramètre de taille de famille doit être pris en compte et considéré (programme de planification familiale, la santé de la reproduction)

Question posée : D3. Combien des personnes vivent dans votre ménage ? Sexe, Âge pour chacun du membre de ménage ? Est-il/elle handicapé.e ?

Répondants : 2 125 ménages

Figure 11 : Nombres de personnes à charge dans les ménages



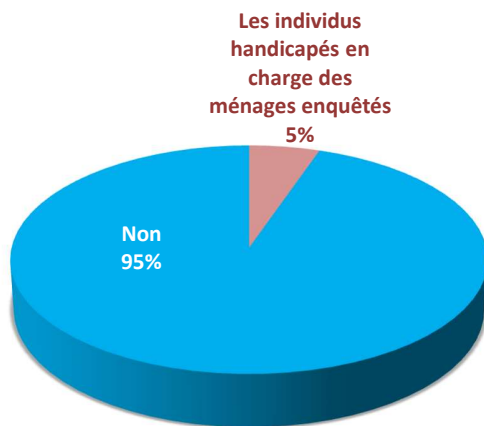
Source 1 : Enquête de ciblage pour la sélection des bénéficiaires CFW_GIZ_ProCAR_ 2023

Tableau 11 : Les individus des ménages par tranche d'âge

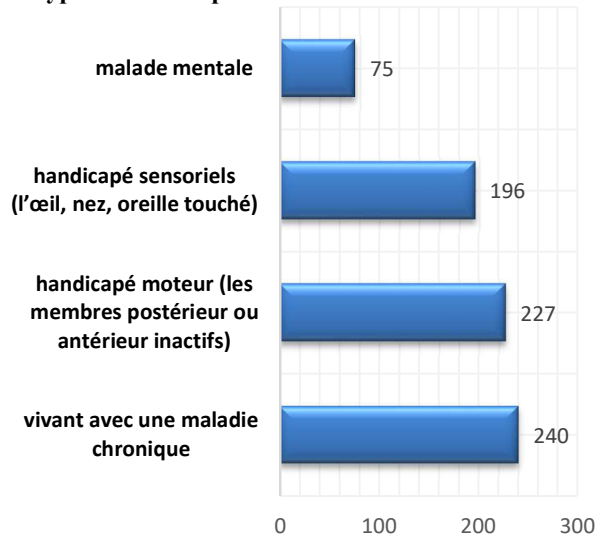
Statut Tranche d'âge	<u>Réfugiés</u>		<u>Communauté d'accueil</u>		<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Total</u>
	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>			
<1 an (moins d'un an)	18	17	22	19	40	36	76
[01-04 ans]	522	480	602	554	1124	1034	2158
[5 – 12 ans]	1217	1143	1331	1259	2548	2402	4950
[13 ans et plus]	1808	1527	1882	1552	3690	3079	6769
Total	3565	3167	3837	3384	7402	6551	13953

Figure 12 : Nombres de personnes handicapées à charge dans les ménages et types d'handicapes

Personnes handicapées en charge des ménages enquêtés



Types d'handicape



Source 1 : Enquête de ciblage pour la sélection des bénéficiaires CFW_GIZ_ProCAR_ 2023

IV.5. Vulnérabilités socioéconomiques

Cette partie d'étude a permis de déterminer les principales activités exercées par les personnes enquêtées. Bien que le projet soit orienté vers la méthode/mécanisme Cash For Work, les bénéficiaires peuvent être engagés dans d'autres activités ou avoir d'autres sources de revenus qu'il convient de déterminer afin de comprendre l'influence que peuvent exercer ces activités sur leur mode de vie, leurs habitudes de consommation et voir ainsi comment orienter de façon efficace l'appui qui leur est apporté. Plusieurs paramètres ont été pris en compte, pour traiter le niveau et les sources de revenu des ménages des répondants.

IV.5.1. Les sources de revenu des ménages

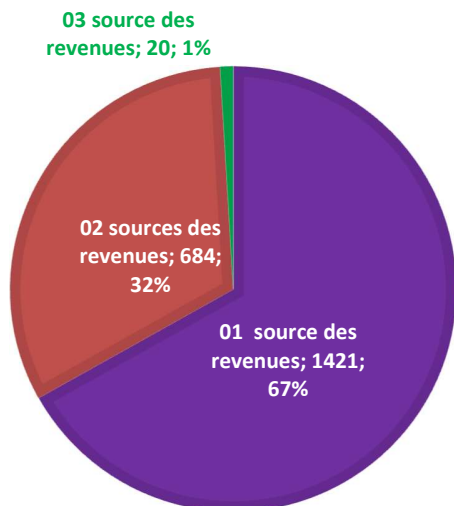
Cette partie de l'enquête a donné des précisions sur les activités exercées qui sont les sources de revenus des 2 125 chef.fe.s des ménages interrogés.

Question : E1. E3. Quelles sont vos principales sources de revenu / moyens de subsistance actuels ?

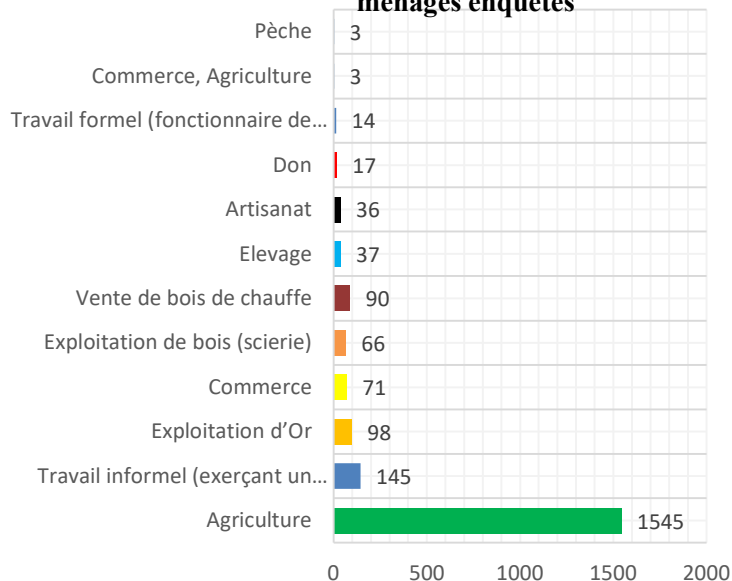
Répondants : 2 125 ménages

Figure 13 : Catégories de sources des revenus des répondants

Nombre de sources des revenus par personne enquêtée



Différentes sources des revenus des chefs des ménages enquêtés



Source 1 : Enquête de ciblage pour la sélection des bénéficiaires CFW_GIZ_ProCAR_ 2023

Tableau 12 : Les sources des revenus des enquêtés

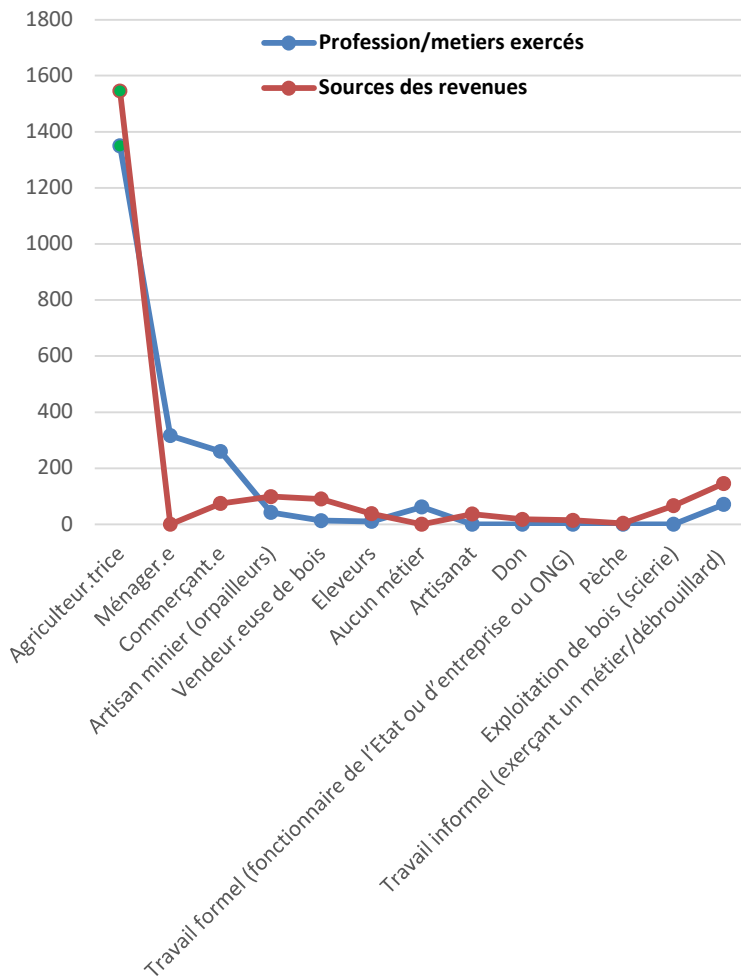
Différentes sources des revenus	01 source des revenus uniquement	02 sources des revenus la fois	03 source des revenus à la fois	Total	Taux en %
Agriculture	1127	409	09	1545	72,71%
Travail informel (exerçant un métier/débrouillard)	82	63	00	145	6,82%
Travail formel (fonctionnaire de l'Etat ou d'entreprise ou ONG)	05	00	09	14	0,66%
Exploitation d'Or	46	52	00	98	4,61%
Exploitation de bois (scierie)	15	49	02	66	3,11%
Vente de bois de chauffe	38	52	00	90	4,24%
Commerce	71	3	00	74	3,48%
Elevage	05	32	00	37	1,74%
Pêche	03	00	00	3	0,14%
Artisanat	13	23	00	36	1,69%
Don	17	00	00	17	0,80%
Total	1422	683	20	2125	100,00%
Taux %	66,92%	32,14%	0,94%		

A la lumière du graphique et du tableau ci-dessus il ressort de manière échelonnée :

- 1 545 personnes enquêtées représentant un taux de 72,71% tirent leurs revenus de l'agriculture (1 127 personnes enquêtées ont uniquement l'activité Agricole soit 53,04% de l'échantillon et 418 soit 19,67% personnes ont déclaré avoir comme source des revenus l'agriculture associé à d'autres sources de revenus). Il faut préciser que les activités agricoles évoquées ici, font référence aux cultures vivrières/pluviales et maraîchères.
- 145 soit 06,31% enquêtés exercent des travaux dans le secteur informel (exerçant un métier/débrouillard : les métiers non-salariés : les motos taxis, la coiffure, la maçonnerie etc.) avec 82 personnes tirant uniquement ces revenus de ces travaux de l'informel et 63 autres personnes associent les travaux du secteur informel à une activité pour obtenir des revenus).
- 7,34% des personnes interrogées soit 156 personnes ont des revenus grâce à l'exploitation du bois à savoir : 4,24% obtiennent des revenus des ventes du bois de chauffe et 3,11% soit 66 enquêtés de l'exploitation de bois à la scierie.
- 4,61% des enquêtés trouvent leur revenu de l'exploitation artisanat d'or soit 46 personnes font uniquement dans cette activité de l'or et 52 autres personnes associent cette activité de l'exploitation de l'or avec une autres activités bien que l'activité ait plus d'argent c'est une minorité des interrogés qui s'y intéresse.
- 03,48% des enquêtés déclarent tirer leurs revenus du commerce (les petits commerces du village).
- Et 04,24% des personnes enquêtées affirmant tirer leur revenu des autres activités qui constituent une part non négligeable à savoir : élevage (1,74%), artisanats (1,69%), le travail formel (les prestations salariales qui sont engagés en communauté par les ONG (0,66%) et la pêche (0,14%). Pourtant la sociologie des populations enquêtées montre qu'en majorité ce sont des peuhls, qui sont portée vers cette activité considérée comme une tradition pour ce groupe ethnique. Ne serait-t-il pas une indication sur la complexité de l'activité de l'élevage ? ou un problème de rentabilité ? ou encore un corolaire du niveau de vie des populations enquêtées ? Nous ne saurons donner une affirmation. Ceci pourrait-être un paramètre à analyser par l'enquête de fin de projet si une réorientation est envisagée ou si le bailleur entrevoit d'accroître l'assistance et de faire grandir le projet.

- Sans oublier la minorité de personnes dont 17 personnes soit 0,8% affirment en revanche n'ayant aucune source des revenus. Ces personnes dépendent des dons et des aides en raison de leur situation de santé ou d'handicapé.

Figure 14 : Comparaison entre les différentes sources des revenus et les métiers ou professions des répondants



En se basant sur la sociologie de la population étudiée, ses us et coutumes, son environnement naturel, estimés nécessaire d'être analysés. Cette analyse tente d'alléguer le trait d'union entre les principales sources des revenus et les métiers exercés par ces derniers. Il ressort une disparité entre la profession ou les métiers exercés et les principales sources de revenu, des personnes interrogées.

En effet, une différence notable se présente entre les professions (comme métier exercé) et les activités réalisées (principales sources des

revenus). Beaucoup des personnes trouvent des revenus des activités qui ne sont pas de leurs professions ou de leur métier telles que : agriculture, exploitation de l'Or, exploitation de bois, l'artisanat, les travaux formels et informels. En revanche certains n'exercent plus ou pas les activités de leur profession ou métier le cas des commerçants et les ménager.e.s.

On ne peut donc pas établir une disproportion importante en termes des opportunités et disponibilité des facteurs ou paramètres favorisant chacun des membres de la communauté d'exercer les activités de sa profession, mais il est possible de conclure que

les bénéficiaires sont portés vers les activités ne nécessitant pas beaucoup des moyens financiers, techniques et des intrants externes et qu'ils tirent facilement et rapidement selon eux les revenus. Ainsi, il en va de soi, à l'avenir de renforcer les capacités des bénéficiaires sur les thématiques spécifiques à la technicité des activités exercés par les cibles, afin de leur permettre d'augmenter leurs revenus à travers l'amélioration de la production de leur travail. En plus, prôner l'autopromotion (promouvoir l'emploi et l'utilisation des ressources locales p.ex. Humaines, matériels, techniques). Certainement pour accroître la capacité de leurs ménages à accéder à d'autres biens et produits de consommation. Il ne serait peut-être pas superflu que dans ce programme d'assistance, envisager de développer un volet permettant de former les personnes à l'entrepreneuriat et de leur trouver des facilitations d'accès au marché, afin qu'ils puissent s'assurer la vente aisée et « équitable » de leur production.

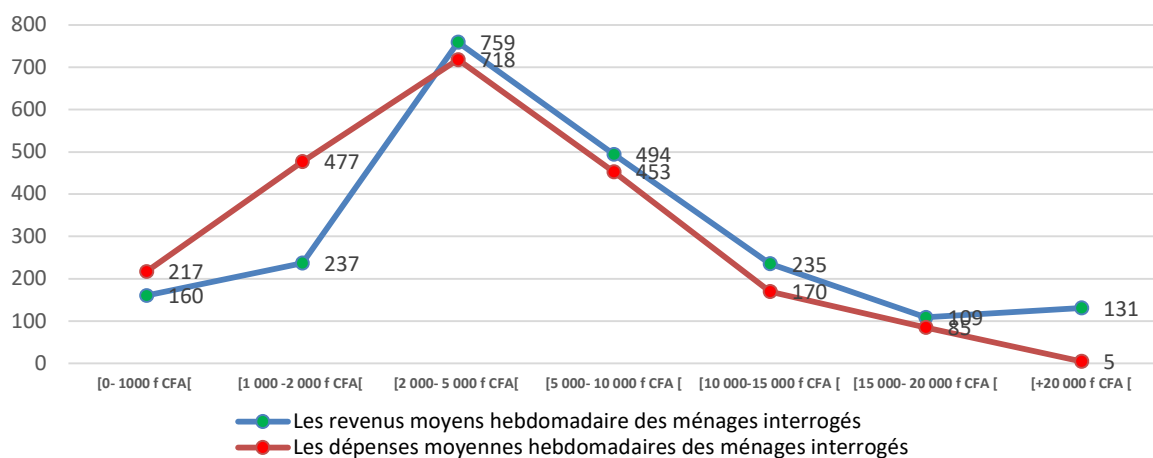
IV.5.2. Le niveau de revenu des ménages

Cette partie de l'enquête vise à évaluer le niveau de revenu des ménages bénéficiaires du projet, afin d'établir une Baseline et d'en faire des comparaisons au terme du projet. Les courbes ci-dessous présentent les résultats y afférents.

Question posée : E1. Quel est le revenu moyen hebdomadaire que gagne votre ménage maintenant ? E2. Quelle est votre dépense moyenne hebdomadaire que votre ménage actuellement ?

Répondants : 2 125 ménages

Figure 15 : Les revenus et les dépenses moyens et hebdomadaires des répondants en f CFA



Source 1 : Enquête de ciblage pour la sélection des bénéficiaires CFW_GIZ_ProCAR_ 2023

Pour évaluer le niveau de revenu des ménages, les enquêteurs ont laissé les répondants donner librement leurs réponses, sans que les valeurs de réponse inscrites dans le formulaire d'enquête ne soient lues en avance, afin de garantir une fiabilité maximale des réponses à cette question. Tous ont donné de réponses valides. Ainsi :

- 1 156 personnes soit 54,4% ont indiqué avoir un revenu hebdomadaire moins de 5000 f CFA contre 1 412 soit 66,45% répondants qui déclarent dépenser par semaine moins de 5 000 F CFA également. À la lumière des courbes, il y a plus des personnes qui ont des dépenses dans cet intervalle que celles qui ont ces revenus.

- 838 personnes soit 39,44% ont dit avoir un revenu situé entre 5 000 et 20 000, contre 708 personnes soit 33,32% seulement ont indiqué avoir des dépenses comprises entre 5 000 et 20 000 f CFA par semaine. Alors que seulement 131 personnes soit 6,16% ont indiqué avoir un revenu de plus de 20 000 CFA par semaine.

Par un simple calcul (revenus mensuels= revenus hebdomadaires X 04 semaines), 1 650 soit 77,65% des répondants ont un revenu situé entre 00 et 40 000 f CFA par mois contres 1 865 personnes soit 87,76% ayant des dépenses mensuelles inférieures à 40 000 FCFA, qui sont en dessous du panier minimum du ménage (112,965 FCFA soit, 172,21 euros pour un ménage de 05 membres par mois) *selon le rapport Cash Working Group 2022 PAM Bertoua*. On déduit donc que le niveau de vie des ménages bénéficiaires de notre projet est bas et à risque. Une comparaison sera faite en fin de projet pour évaluer l'impact du projet dans les vies des bénéficiaires.

IV.5.3. Capacité à couvrir les besoins de base du ménage

Il est question dans cette partie, d'évaluer les besoins des ménages ciblés en déterminant leur capacité à les combler, ainsi que leur priorisation.

Les besoins de base de manière décroissante sont :

- Produits alimentaires = 1 087 répondants soit 51,15% ont déclaré en priorité les produits alimentaires, contre 360 répondants (soit 16,94%) en deuxième choix et 250 répondants en troisième choix.

- Abris/logement= 303 enquêtés soit 14,26 % ont déclaré que c'est leur priorité en besoin, ainsi que 317 répondants soit 14,92% qui est leur deuxième priorité contre 268 (soit 12,61%) répondant avoir déclarés que c'est leur troisième choix.

- Outils/matériels agricoles= 208 représentants 9,79% des répondants déclarent que les outils agricoles soient leur priorité, contre 342 enquêtés soit 16,09% qui soient leurs deuxième priorité et 279 (soit 13,13%) qui on en troisième priorité. Bien que l'enquête se soit déroulée en plein campagne de saison pluvieuse, les besoins en outils agricoles existent donc il pourrait avoir des personnes qui manquent des instants et équipement agricoles nécessaire pour la réalisation de certains travaux Cash For Work.

- Education des enfants= 189 répondants soit 8,89% déclarent que leur priorité est l'éducation de leurs enfants alors 462 personnes en déclarent que c'est leur deuxième priorité contre 644 soit 30,31% qui déclarent que c'est troisième priorité. Certes, l'enquête s'est déroulée à la rentrée ou au début de l'année scolaire.

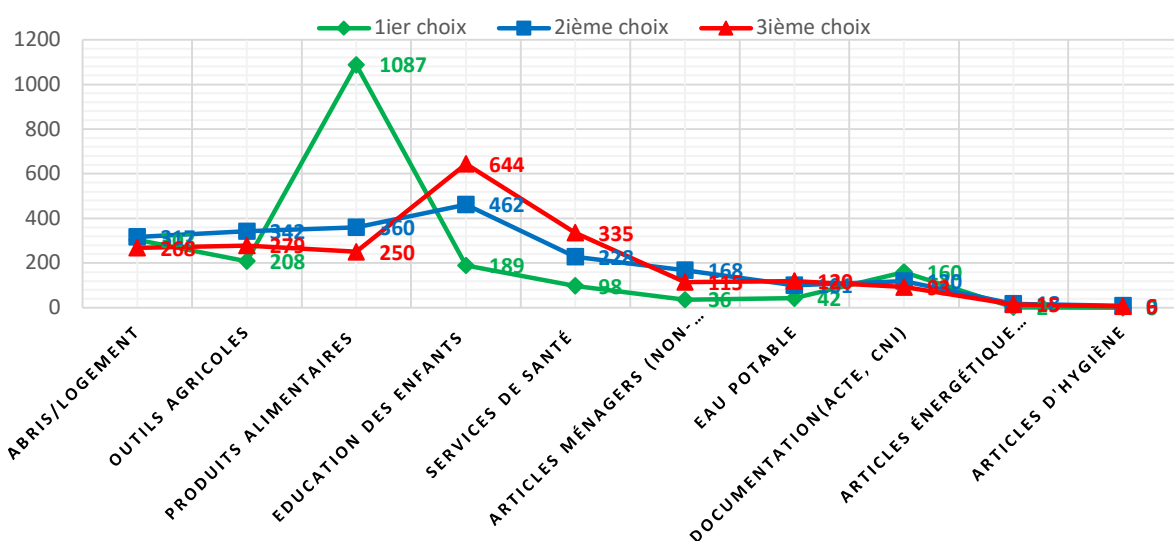
- Protection (documentation)= 160 répondants soit 7,53% leur priorité est la documentation, contre 120 soit 5,65% déclarent que c'est leur deuxième priorité et 93 soit 4,38% déclarant que c'est leur troisième priorité. Le besoin en documentation englobe, le besoin en acte de naissance, en carte d'identité, carte d'handicapé.

Les besoins de base des ménages sont présentés en détails par les courbes ci-dessous par ordre de priorité.

Question posée : E5. Veuillez citer trois principaux besoins de base de votre ménage par ordre de priorité.

Répondants : 2 125 ménages

Figure 16 : Les besoins de base des ménages par ordre de priorité



Source 1 : Enquête de ciblage pour la sélection des bénéficiaires CFW_GIZ_ProCAR_ 2023

Les besoins de base sont (de manière décroissante) présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 13 : Les besoins de base des ménages enquêtés classés par ordre de priorités

Priorité/choix Rang	1er choix		2ème choix		3ème choix	
1	Produits alimentaires	1087	Education des enfants	462	Education des enfants	644
2	Abris/logement	303	Produits alimentaires	360	Services de santé	335
3	Outils agricoles	208	Outils agricoles	342	Outils agricoles	279
4	Education des enfants	189	Abris/logement	317	Abris/logement	268
5	Documentation (acte, CNI)	160	Services de santé	228	Produits alimentaires	250
6	Services de santé	98	Articles ménagers	168	Eau potable	120
7	Eau potable	42	Documentation (acte, CNI)	120	Articles ménagers	115
8	Articles ménagers	36	Eau potable	101	Documentation (acte, CNI)	93
9	Articles énergétiques pour cuisson/énergétique pour chauffage	2	Articles énergétiques pour cuisson/énergétique pour chauffage	18	Articles énergétiques pour cuisson/énergétique pour chauffage	15
10			Articles d'hygiène	9	Articles d'hygiène	6

En effet, la majorité des enquêtés déclare ne pas parvenir à satisfaire correctement leurs besoins de base à travers leurs revenus.

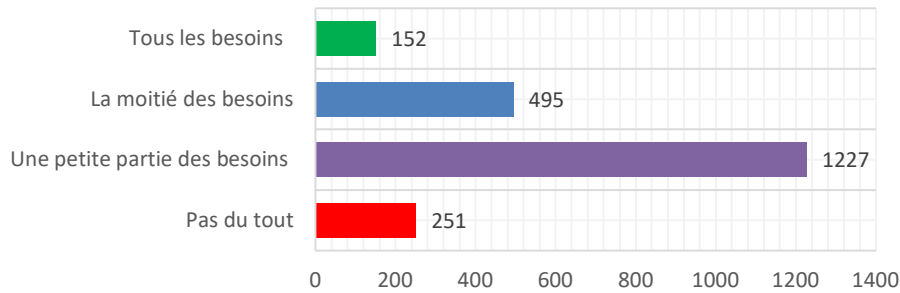
- 251 répondants soit 11,81%, déclarent ne pouvoir pas du tout, à aucun besoin de base de leurs ménages,
- 1 227 répondants représentant 57,74% des enquêtés déclarent satisfaire une petite partie seulement,
- 495 soit 23,29% estime satisfaire la moitié de leurs besoins de base de leurs ménages.
- 152 soit 7,15 répondants arrivent à satisfaire tous ses besoins de base.

Le diagramme ci-dessous donne une répartition en fonction de la capacité à satisfaire les besoins de bas.

Question posée : E6.E5. En général, dans quelle mesure êtes-vous actuellement capable de répondre aux besoins de base de votre ménage ?

Répondants : 2 125 ménages

Figure 17 : La capacité des enquêtés à satisfaire les besoins de base

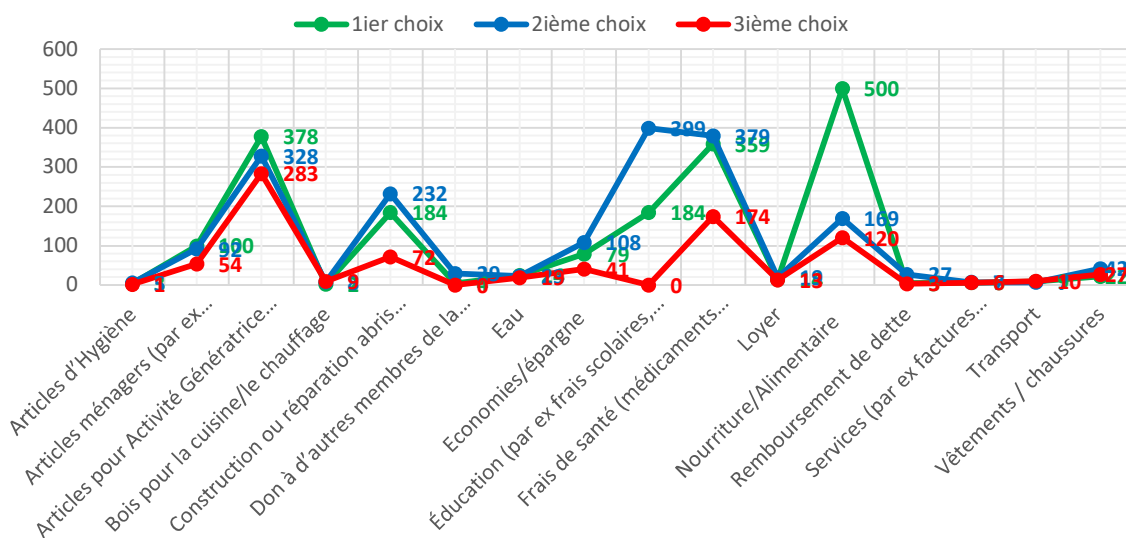


Source 1 : Enquête de ciblage pour la sélection des bénéficiaires CFW_GIZ_ProCAR_ 2023

1 973 personnes, soit 92,85% des enquêtés déclarent couvrir une petite partie ou la moitié ou encore n'arrivent nullement à couvrir ses besoins de base. Les questions ont été administrées pour avoir par ordre de priorité les besoins non couverts telles présentent les courbes ci-dessous.

1973

Figure 18 : Les besoins non couverts par les répondants



Source 1 : Enquête de ciblage pour la sélection des bénéficiaires CFW_GIZ_ProCAR_ 2023

IV.6. Situation alimentaire (sécurité alimentaire)

Cette partie d'étude vise à analyser les stratégies de survie des ménages potentiels bénéficiaires du projet, ainsi que leur accès à la sécurité alimentaire. Il a été demandé aux répondants de décrire leurs stratégies de survie, et de parler de leur accès à la sécurité alimentaire.

IV.6.1. Accès aux sources alimentaires

47,34% soit 1 006 enquêtés déclarent avoir d'aliments de sa propre production qui peut

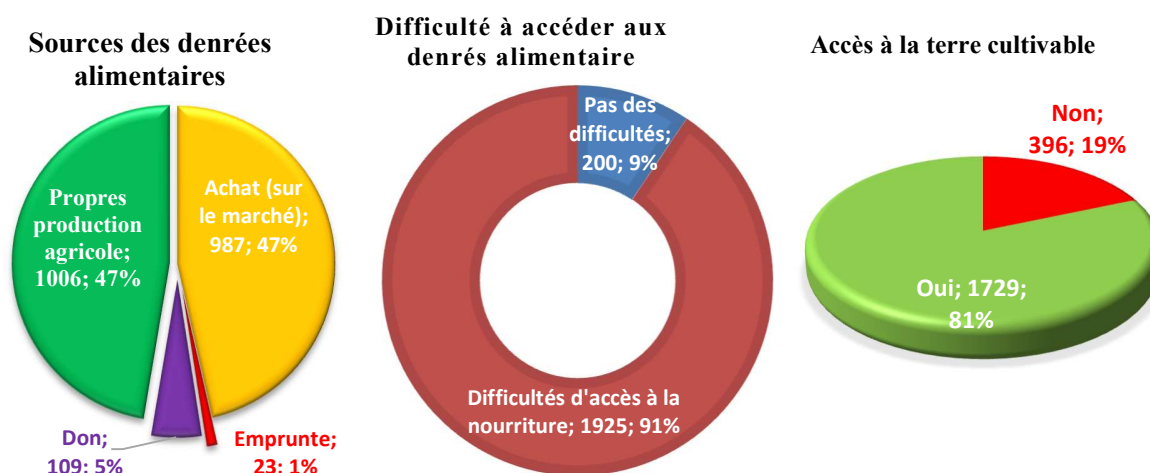
être la production agricole. Malgré, que 19% rencontrent des difficultés d'accès à la terre cultivable. 46,45% soit 987 répondants affirment acheter sa nourriture, donc trouvent des denrées alimentaires du marché. Cependant, 5,13% soit 109 interrogées affirment recevoir des aliments des dons et 1,1% soit, 23 autres répondants déclarent emprunter de la nourriture.

Bien que beaucoup produit sa propre nourriture, 90,59% des enquêtés affirment rencontrer des difficultés d'accès à la nourriture contre seulement 200 soit, 9,41% des cibles interrogés qui déclarent ne pas rencontrer des difficultés d'accès alimentaire.

Question posée : F1. Quelle est votre principale source de nourriture ? F3. Avez-vous des difficultés d'accès à la nourriture

Répondants : 2 125 ménages

Figure 19 : Sources alimentaires et difficultés d'accès aux aliments



Source 1 : Enquête de ciblage pour la sélection des bénéficiaires CFW_GIZ_ProCAR_ 2023

IV.6.2. Détermination du score de consommation alimentaire

Le score de consommation alimentaire (SCA) est le résultat des mesures du nombre de différents groupes d'aliments consommés par des personnes et la fréquence à laquelle ces aliments sont consommés. Il permet de mesurer la diversité de l'apport alimentaire mais pas la quantité. La vue d'ensemble des scores de consommation montre que les ménages enquêtés ont en moyenne une consommation alimentaire limite, donc **SCA= 27,4** ce qui indique une alimentation inadéquate en termes de qualité. Les groupes d'aliments les plus consommés sont les tubercules et les légumes, avec des pondérations de 2 et 1 respectivement, suivi du sucre, des huiles et matières grasses, tous pondérés à

0,5. Toutefois, le score reflété ici ne peut permettre de conclure avec exactitude à une alimentation adéquate en termes de quantité. L'enquête de fin de projet pourra, si le score composite actuel s'avère évoluer tant en baisse qu'en hausse, déterminer exactement la situation des ménages quant à la quantité d'aliments qu'ils consomment. Il convient donc, aux vues du SCA actuel, de multiplier les sensibilisations des ménages sur les questions de la nutrition et sur les meilleures pratiques alimentaires. Le projet veillera aussi à faciliter l'accès des bénéficiaires au marché afin de donner la possibilité d'accès des ménages aux produits agricoles de diverses natures.

Aussi, le succès d'une meilleure alimentation pourrait passer par l'augmentation des superficies cultivables, afin de permettre aux ménages bénéficiaires de produire plus pour accroître leur pouvoir d'achat, de manière à accéder aisément à d'autres produits alimentaires non cultivable sur le marché (lait, huile, sucre etc.). Il conviendra enfin, de développer des mécanismes d'accès au marché, de manière à permettre aux producteurs à pouvoir écouler sans difficulté les récoltes issues de leurs productions.

La pauvre consommation alimentaire est synonyme d'une consommation basée sur des produits à faible valeur nutritionnelle, celle-ci étant basée sur une consommation quotidienne de céréales, de tubercules et faible de produits laitiers et d'origine animale. Le tableau 4 ci-dessous donne une indication sur les niveaux de consommation personnes sondées.

La figure 20 ci-contre affiche la comparaison des scores de consommation entre les communautés d'accueil (1 046 personnes) et les réfugié.e.s (1 079 personnes) sondées ; tant Les réfugié.e.s et la communauté.e.s d'accueil enregistrent des scores de consommation limite. Cependant, la SCA est légèrement plus élevée chez les réfugiés (SCA=25,34) que chez la communauté d'accueil (SCA=24,22).

Figure 20: SCA par statut (réfugiés communauté.e.s d'accueil)

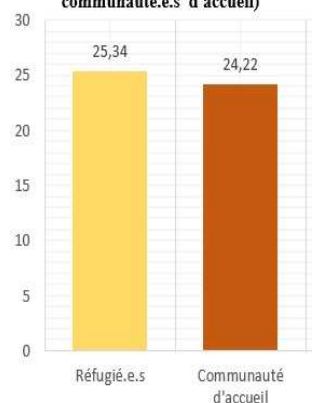


Figure 20 : SCA par statut (réfugiés communauté.e.s d'accueil)

Tableau 14 : Le SCA des répondants enquêtés

Question : *Lors des 7 derniers jours, combien de fois les membres de votre ménage ont dû consommer les groupes d'aliments suivants ?* **Répondants :** 2 125 personnes

Groupe d'aliments consommé	Moyenne (M)	Pondération (P)	Note= M*P
Céréale et tubercule (pain, spaghetti, biscuit, tout aliment fait à base de manioc, riz, mil, sorgho, maïs, blé, pomme de terre, igname, manioc, ou autre aliment fait à partir de racines ou tubercules, ...)	4,14	2	8,28
Légumineuses (aliments faits à partir de haricot, petits pois, lentilles, soja...)	1,51	3	4,53
Légumes (tomates, épinards, chou, amarantes, courge, oignon, corète potagère, amarante, chou, tomate, gombo, carotte, laitue, concombre, feuille de melon, condiments etc.	2,78	1	2,78
Viande, œufs, poisson (bœuf, mouton, chèvre, lapin, cobayes, poulet, canard ou autre volaille, foie, reins, ou autres organes de la viande, œufs, poisson frais ou poisson séché ou crustacés)	1,66	4	6,62
Lait et produits laitiers, fromage, yaourt, lait ou autres produits laitiers	0,39	4	1,56
Sucre, (cane à sucre, thé sucré, jus sucré)	2,93	0,5	1,465
Huile (aliments faits de l'huile, des matières grasses ou du beurre)	2,06	0,5	1,0275
Les fruits (citron, avocat, banane, papaye, mangue orange, fruit de la passion etc.)?	1,11	1	1,11
Score composite (SCA= Somme des notes)			27,4

IV.6.3. Stratégies de survie des ménages

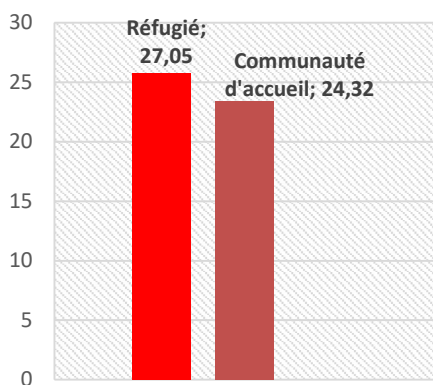
L'indice des stratégies d'adaptation réduite ou alimentaire, compte la fréquence et la gravité des comportements dans lesquels les personnes s'engagent quand ils n'ont pas assez de nourriture ou pas assez d'argent pour acheter de la nourriture (Maxwell et Caldwell 2008). Autrement dit lorsque les ménages rencontrent des difficultés pour subvenir à leurs besoins alimentaires, ceux-ci adoptent des comportements qu'on appelle des stratégies d'adaptations alimentaires.

Tableau 15 : Le rCSI des répondants

Répondants : 1 125 ménages			
Question : Lors des 7 derniers jours, si vous n'avez pas eu assez à manger ou assez d'argent pour acheter la nourriture, combien de fois les membres de votre famille ont dû :			
Les stratégies	Moyenne (M)	Poids universel de sévérité (P)	Score= M*P
Manger les aliments non appréciés et moins chers lors des 07 derniers jours ?	5,65	1	5,65
Restreindre la consommation par les adultes afin que les jeunes enfants puissent manger.	2,77	3	8,31
Réduire le nombre de repas consommés par jour	2,58	1	2,58
Emprunter de la nourriture ou compter sur l'aide d'amis et de parents lors des 07 derniers jours ?	1,21	2	2,42
Limiter/Diminuer la taille des portions à l'heure des repas/au repas lors des 07 derniers jours ?	2,37	1	2,37
Envoyer des enfants manger chez les voisins / ailleurs	0,68	2	1,36
Dépendre de l'aide alimentaire du PAM et autres ONG lors des 07 derniers jours ?	0,07	2	0,14
Passer une journée entière sans manger lors des 07 derniers jours ?	0,71	1	0,71
CSI Simplifié = somme des scores de chaque stratégie			23,53

La rCSI de tous les répondants en moyenne est de 23,53 points. Les ménages ont eu recours à des stratégies d'adaptation de la consommation alimentaire négatives. Les stratégies d'adaptation utilisées par les ménages ont consisté à : consommer des aliments moins appréciés ou moins chers, diminuer la quantité de la nourriture lors des

Figure 21: rCIS par Statut



repas, diminuer le nombre de repas par jour, réduire la quantité de nourriture des adultes au profit des enfants, emprunter de la nourriture ou encore compter sur l'aide de parents/amis. Elle est considérée pauvre comme la plus sévère car elle réduit la productivité des adultes et par conséquent réduirait le revenu familial. Le tableau ci-dessous montre la note des stratégies auxquelles les ménages des personnes interrogées font recours. La

rCSI est plus accentué chez les réfugiés (27,05 points) que chez les communautés d'accueil (24,32 points) avec une différence de 2,73 points qui n'est pas significatif mais non négligeable.

Figure 21 : rCIS par statut

IV.7. Protection à base communautaire

IV.7.1. Perception du genre par les cibles

Il ressort de cette étude que pratiquement :

- En ce qui concerne l'avis des enquêtés sur le sujet de la position de la femme dans la société : 55% (1 165 personnes) des répondants sont parfaitement d'accord pour que les femmes puissent occuper les postes de direction autant que les hommes si elles sont qualifiées, en revanche 25% (525) des répondants sont un peu d'accord, 07% (150) ne sont pas du tout d'accord avec cette opinion et 13% (285 personnes) sont indifférentes cela leur égale que l'on parle ou pas.
- En outre, au sujet de l'éducation de la jeune fille : 80% des répondant sont parfaitement d'accord que l'éducation de la jeune fille soit encouragée, mais 14% des répondants sont un peu d'accord, 0,33% ne sont pas du tout d'accord avec l'éducation des jeunes filles et 06% (138 personnes) des répondants sont indifférents cela leur égale que l'on parle ou pas.
- Par ailleurs, pour l'acceptation de l'âge minimum du mariage à l'âge fixé à 18 ans, 76% des répondants sont tout à fait d'accord, 8% sont un peu d'accord, 09% ne sont pas du tout d'accord et 07% autres sont indifférent avec l'âge minimum de 18 ans.

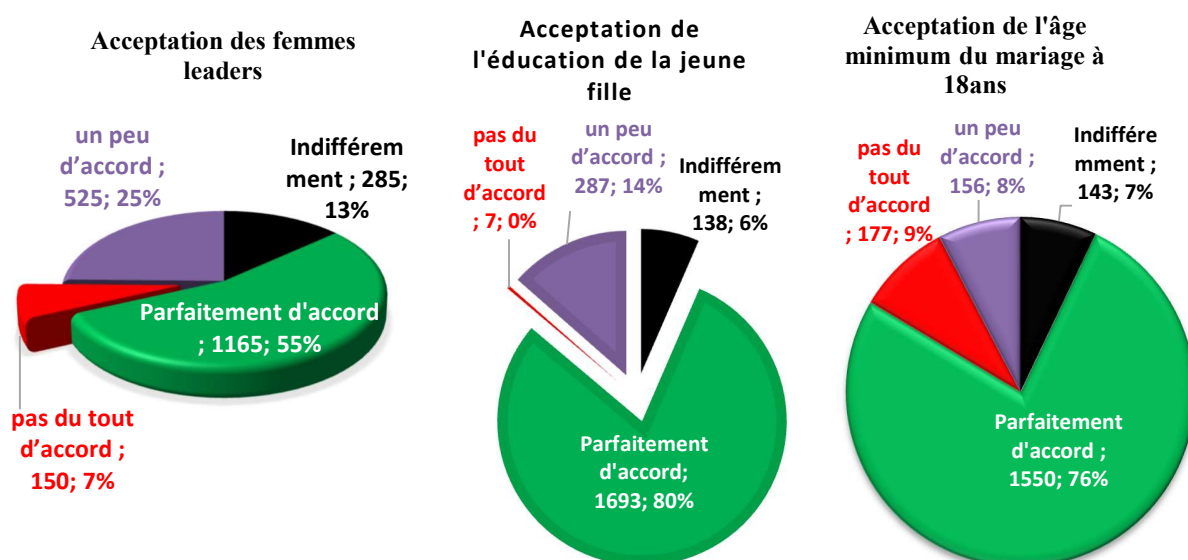
Aux vues des réponses, globalement, 5,34% ceux qui ne sont pas du tout d'accord, environ 15,18% sont un peu d'accord et 8,88% autre est indifférents avec ces thématiques. Pourtant les partenaires humanitaires ont travaillé longtemps sur ces thématiques à savoir : l'éducation de la jeune fille, la violence basée sur le genre, discrimination à l'égard des femmes etc. Ces sujets restent toujours sensibles et non comblés. Ainsi, il est significatif d'accentuer les activités liées aux thématiques du genre. Il se présente donc pour le projet un défi, afin que tous les bénéficiaires, soient informés, sensibilisés et éduqués sur les thématiques liées aux questions du genre qui leur

permettra de relever leur niveau de vie, mais qu'ils soient aussi informés et avertis sur les effets, et les moyens de les prévenir.

Questions : est-vous d'accord, un peu d'accord, pas du tout, ou êtes-vous indifférent avec ces déclarations : **G1. Les femmes devraient avoir le même accès aux postes de direction que les hommes si elles sont qualifiées ; G2. L'éducation des filles doit être encouragée ; G3. L'âge minimum du mariage doit être fixé à 18 ans ;**

Répondants : 2 125 ménages

Figure 22 : *Acceptation des femmes leaders, l'éducation de la jeune fille et l'âge minimum du mariage à 18 ans*



Source 1 : Enquête de ciblage pour la sélection des bénéficiaires CFW_GIZ_ProCAR_2023

Les détails par sexe et par âge sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 16 : Perception du genre par rapport à l'acceptation des femmes leaders, l'éducation de la jeune fille et l'âge minimum du mariage à 18 ans agrégé par âge et sexe.

Acceptation / Avis	Tranche d'âge	Acceptation des femmes leaders			Acceptation de l'éducation de la jeune fille			Acceptation de l'âge minimum du mariage à 18 ans		
		Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Parfaitement d'accord	18 - 30 ans	154	45	199	228	60	288	219	61	280
	31 - 40 ans	276	66	342	383	100	483	359	82	441
	41 - 50 ans	208	77	285	270	112	382	252	109	361

	51 - 60 ans	109	55	164	185	78	263	150	76	226
	Plus de 60 ans	102	73	175	156	121	277	127	115	242
	Total	849	316	1165	1222	471	1693	1107	443	1550
	Taux	40%	15%	55%	58%	22%	80%	52%	21%	73%
Un peu d'accord	18 - 30 ans	85	23	108	41	13	54	32	9	41
	31 - 40 ans	112	25	137	71	20	91	63	16	79
	41 - 50 ans	77	36	113	57	14	71	37	14	51
	51 - 60 ans	63	24	87	22	19	41	37	12	49
	Plus de 60 ans	37	43	80	15	15	30	25	11	36
	Total	374	151	525	206	81	287	194	62	256
	Taux	18%	7%	25%	10%	4%	14%	9%	3%	12%
Pas du tout d'accord	18 - 30 ans	12	2	14	1	0	1	20	4	24
	31 - 40 ans	30	22	52	3	0	3	37	20	57
	41 - 50 ans	30	10	40	0	3	3	34	9	43
	51 - 60 ans	12	11	23	0	0	0	18	9	27
	Plus de 60 ans	10	11	21	0	0	0	12	14	26
	Total	94	56	150	4	3	7	121	56	177
	Taux	4%	3%	7%	0%	0%	0%	6%	3%	8%
Indifféremment	18 - 30 ans	37	7	44	16	6	22	15	5	20
	31 - 40 ans	70	13	83	30	7	37	27	10	37
	41 - 50 ans	34	17	51	22	11	33	26	8	34
	51 - 60 ans	35	12	47	12	5	17	14	5	19
	Plus de 60 ans	36	24	60	13	16	29	20	13	33
	Total	212	73	285	93	45	138	102	41	143
	Taux	10%	3%	13%	4%	2%	6%	5%	2%	7%

IV.7.2. Situation de la cohabitation pacifique et cohésion sociale

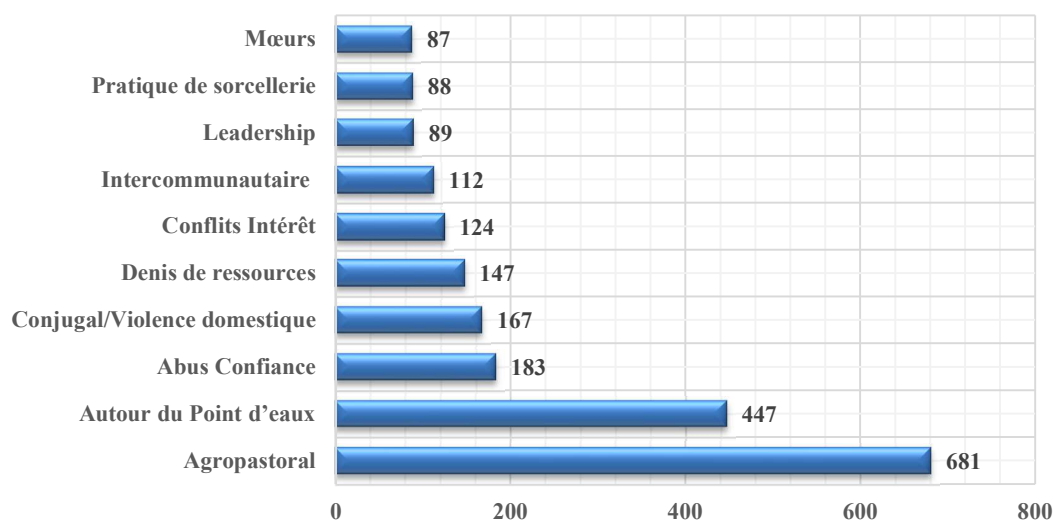
Les conflits fréquents observés dans les zones ciblées par le projet selon cette étude sont entre autres : les conflits agropastoraux où 681 (32,05%) des personnes sondées ont affirmé son existence, suivi des conflits autour des points d'eau, 447 personnes soit 21,04% ont affirmé aussi l'existence. Toutefois, il est important de souligner que d'autres conflits sont plus présents et cités ici par ordre d'importance : abus de confiance, conflit conjugal/violence, dénis de ressources, conflits d'intérêt, conflits intercommunautaires, le

leadership, pratique de sorcellerie et mœurs, tels que présentés dans le diagramme ci-dessous. Force de constater que ces conflits continuent à plomber les activités économiques et sociales de la zone, malgré les efforts consentis des acteurs humanitaires et du développement. Il est nécessaire au projet de développer des stratégies et des méthodes diverses pour renforcer les capacités des membres de communautés, des structures communautaires existant et de créer d'autres pour le maintien de la paix, la cohésion sociale et la cohabitation pacifique des communautés cibles. Les structures communautaires peuvent être les comités locaux de paix, les fora de paix, les comités de gestion des conflits, les formats de paix etc., animés avec les activités de réductions des taux de conflits à travers la sensibilisation et la gestion pacifique des conflits en mettant l'accent sur les conflits les plus récurrents.

Question : G4. Quelles sont les types de conflits les plus récurrent que vous connaissez ?

Répondants : 2 12547 ménages

Figure 23 : Les types de conflits



Source 1 : Enquête de ciblage pour la sélection des bénéficiaires CFW_GIZ_ProCAR_ 2023

IV.7.3. Accès des ménages à l'information

Pour cette question relative aux moyens de communication et d'information des ménages, 36,7% des enquêtés indiquent avoir comme moyen de communication ou de source d'information les membres de la famille ou les proches ou les amis voire les

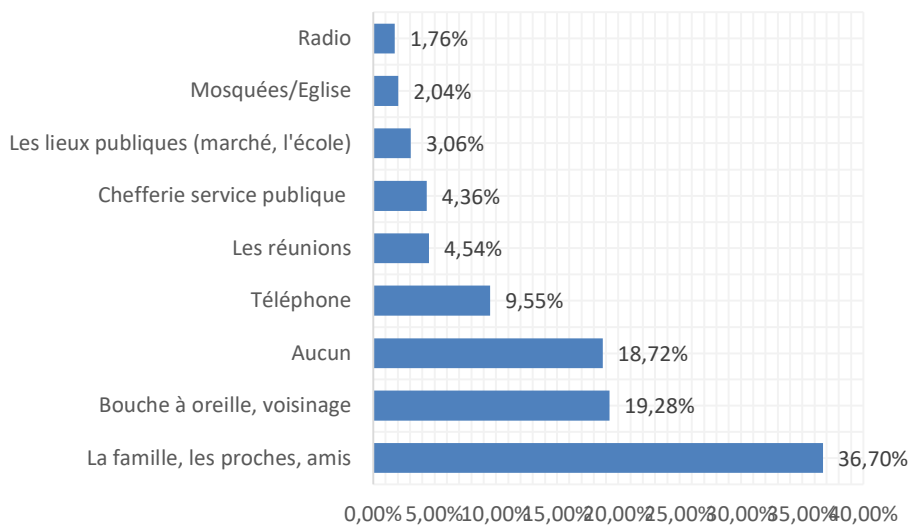
connaissances. Il est à préciser que l'enquête n'a pas cherché à savoir si les bénéficiaires ont désigné ce moyen en premier du fait de relation qui existe entre les réfugiés et les Centrafricains restés au pays. Son utilisation, juste à des fins de communication, ou si les membres de la famille sont également leur premier moyen d'accès à l'information, sachant que certains moyens offrent des possibilités d'accès aux canaux plus fiables et plus rapide.

19,28% de l'échantillon, accèdent aux informations à travers le voisinage, de bouche à oreille en communauté (autrement des rumeurs). Ce moyen reste le moyen traditionnel et incertains d'accès à l'information. Également, 18,72% affirment n'avoir aucun moyen de communication ou source d'information. Par ailleurs, d'autres moyens tels que le rapportage des voyageurs, le téléphone, la radio, les informations tirées des lieux publics (marchés, mosquées), les réunions communautaires et la chefferie sont également employés. Les proportions des répondants sont détaillées dans le diagramme ci-dessous.

Question : G9. D'où obtenez-vous vos informations ?

Répondants : 1 079 personnes

Figure 24 : Source d'information des enquêtés



Source 1 : Enquête de ciblage pour la sélection des bénéficiaires CFW_GIZ_ProCAR_ 2023

IV.7.4. Décision de retours des personnes sondées

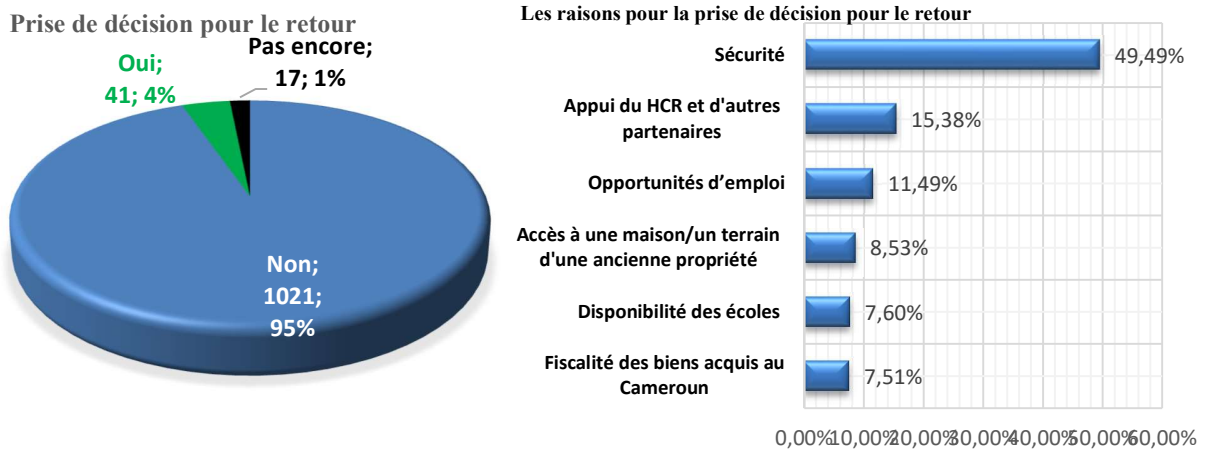
Cette enquête a révélé que 95% des réfugiés déclarent avoir pris la décision de ne pas retourner, contre 04% affirme avoir pris une décision de retourner. En revanche 01% n'ont pas encore décidé s'ils vont rester ou retourner. Particulièrement pour les 01% qui disent

n'avoir pas encore pris de décision, 49,49% d'entre eux déclarent avoir besoin de savoir la situation sécuritaire de la RCA, suivi des 15,38% qui souhaitent avoir des appuis du HCR et ses partenaires, qui se suit des 11,49% qui aimeraient avoir les informations sur les opportunités d'emploi.

Question : G6. Êtes-vous intéressé à retourner volontairement dans votre pays d'origine ? et G7. Que voudriez-vous savoir pour avoir plus confiance dans votre choix ?

Répondant : 1 079 ménages

Figure 25 : Prise de décision pour le retour et les raisons qu'il faut pour prendre les décisions



Source 1 : Enquête de ciblage pour la sélection des bénéficiaires CFW_GIZ_ProCAR_ 2023

Tableau 16 : Le consentement des réfugiés pour le retour dans leur pays d'origine par rapport à leur durée passée au Cameroun

Décision pour le retour Temps mis dans la localité	Non			Oui			Pas encore			Total
	Fem mes	Hom mes	Tn	Fem mes	Hom mes	To	Fem mes	Hom mes	Tp	
1 - 3 ans	43	16	59	1	2	3	1	0	1	63
4 - 6 ans	49	27	76	2	1	3	2	1	3	82
07 - 10 ans	134	410	544	15	5	20	6	5	11	575
Plus 10	255	87	342	12	3	15	2	0	2	359
Total	481	540	1021	30	11	41	11	6	17	1079
Taux en %	45%	50%	95%	3%	1%	4%	1%	1%	2%	100%

CONCLUSION ET RECOMMANDATION

Au terme de l'enquête réalisée et de l'analyse des données y afférentes, il est possible de dire que le niveau de référence ou de base des cibles du projet sont connues sur certains aspects. Les ménages ont une caractéristique sociodémographique cosmopolites et complexe de sa composition à savoir : les femmes (72%), les hommes (28%), qui sont les marié.e (61%), les veuves/veufs (28%), les divorcé.e.s (5%), les célibataires (2%), séparé.e.s (4%), handicapé.e.s (12,7% des personnes handicapées motrices ou sensorielles, ou même vivant avec une maladie chronique) de différente génération. Globalement 85,24% (1 299 sur 1 524 femmes enquêtées) des femmes élèvent seule leurs enfants ou ont la responsabilité de leur ménage à elles seules. Plusieurs langues sont parlées à savoir : Fulfuldes, Kako, Haoussa, Sango,

Gbaya, Maka, etc. avec la majorité (73,6%) qui parle fulfuldes. La quasi-totalité des cibles (93,13% n'ont aucun diplôme) ont un niveau d'étude bas et n'écrivent (80,54%) ni ne lisent (80,87%). Cependant, la majorité (96%) des personnes sondées savent effectuer des calculs de base, ce qui est un atout pour la mise en œuvre des activités. En plus étant majoritairement constitué des agriculteurs, les travaux nécessitant la main d'œuvres leur seront une man tombée du ciel.

75,44% des chefs des ménages ciblés sont sans documents civils (acte de naissance). Cependant, les ménages enquêtés ont des charges considérables, leurs progénitures sont sans document civils (76,39%, soit 10 658 individus sur 13 953 personnes dans les ménages enquêtés) sans actes de naissance, par conséquence, risque d'avoir des apatrides dans le temps. L'établissement des actes de naissance, par le fruit du projet pourrait être très nécessaire et pertinent. L'obtention des certificats de naissance pourrait être facilité par la volonté des bénéficiaires, l'accompagnement d'autres projets (PAMEC) et programmes parapublics (BUNEC). Il revient donc au gestionnaire du projet et son équipe, d'accroître les plaidoyers auprès des décideurs et des détenteurs de compétence en état civil. Par ailleurs, il ressort de cette étude que les ménages potentiels bénéficiaires ont une faible capacité à couvrir leurs besoins de base. Les sources et le niveau de revenus des ménages sont instables et très faibles. Et surtout ils n'exercent pas toujours ce qu'ils savent faire ou leur métier pour en tirer des revenus. 67% des interrogé.e.s ont une seule source des revenus en majorité l'agriculture à 72,71% n'exercent que cela. Il y

a donc une nécessité du renforcement de la résilience, pour inverser la tendance et donner de la pérennité au projet. 1 973 personnes, soit 92,85% des enquêtés déclarent couvrir une petite partie ou la moitié ou encore n'arrivent nullement à couvrir ses besoins de base. 77,65% des interrogé.e.s ont un revenu mensuel moins 40 000 f CFA et 87,76% ont des dépenses moins de 40 000 f CFA qui sont en dessous de MEB (112,965 FCFA soit, 172,21 euro pour un ménage de 05 membres par mois). D'autre part, le SCA (27,4) est limite, ce qui justifie l'indice réduit des stratégies d'adaptation de survies sévère qui vaut rCSI=23,53 points). Ce point de rCSI révèle la sévérité des stratégies auxquelles les ménages ont recours pour faire face à des déficits alimentaires est négative. En outre, les personnes interrogées soulignent les circonstances de la cohabitation pacifique (existence 32,05% conflits agropastoraux, 21,04% des conflits autour des points d'eau etc.) et les questions liées à l'égalité du genre (5,34% ceux qui ne sont pas du tout d'accord, environ 15,18% sont un peu d'accord et 8,88% autre est indifférents avec ces thématiques par exemple l'éducation de la jeune, fille acceptation des femmes aux poste de leader, l'âge minimum 18 ans, requis par la communauté international pour le mariage d'une jeune fille) qui sont toujours problématiques et d'actualité.

Les recommandations et les suggestions se dégagent comme suit :

En considérant les critères de richesse locaux, et vu les sources de revenu des chefs des ménages enquêtés, le niveau de vie des ménages est pauvre en général, aux constats de l'étude, il est recommandé d'étudier et d'exécuter les actions suivantes :

- Mener une campagne de sensibilisation sur la nécessité et les avantages de l'état civil et organiser des audiences de rétrocessions ;
- Faire auprès des autorités administratives et coutumières locales le plaidoyer en faveur des personnes sans document civil officiels (acte de naissances, la carte nationale etc.) pour leur facilitation des procédures, surtout pour ceux qui habitent dans les zones désenclavées et loin de centre d'état civil et du centre d'établissement des CNI à Batouri (uniquement situé à Batouri pour le département de la Kadey) ;
- Mettre en place un mécanisme permettant à celui qui n'a pas des documents de bénéficier de l'appui du projet afin lui permettre d'acquérir les documents civils et administrative comme vise le projet ;

- Au regard de la dépendance de la consommation alimentaire des ménages au marché et à la production agricole, il est suggéré de renforcer le suivi et le contrôle des prix sur les marchés par les services publics et les autorités locales afin de minimiser l'impact de l'inflation sur la consommation alimentaire des ménages d'une part et d'autre part, sécuriser les ménages face au bradage de leurs récoltes en organisant les producteurs en coopérative de production et de vente afin qu'ils puissent stocker et vendre au bon moment et au meilleur prix ;
- Créer un cadre de concertation entre les autorités, les partenaires et les comités autogestions communautaires afin de discuter sur les thématiques d'accès aux opportunités d'emploi et aux formations professionnelles, car c'est la quasi-totalité des enquêtés tirent leurs revenus des activités informelles ;
- Accroître et diversifier l'assistance en AGR à un plus grand nombre de bénéficiaires en renforçant les mécanismes/modes de ciblage des bénéficiaires des AGR afin de minimiser le sentiment de favoritisme, d'exclusion et d'injustice qui prévaut chez les réfugiés non bénéficiaires ;
- Il en va de soi, à l'avenir de renforcer les capacités des bénéficiaires sur les thématiques spécifiques à la technicité des activités exercés par ces derniers ; afin d'augmenter leurs revenus à travers l'amélioration de la production de leur travail ;
- Prôner l'autopromotion (promotion locale : l'identification et l'emploi des ressources, p.ex : humaines, matériels, techniques), pour valoriser les solutions endogènes qui facilement applicable et plus efficace et efficientes en termes de temps et des ressources ;
- Renforcer la mise à disposition des matériels et des intrants agricoles. Cette initiative permettra aux réfugiés de pratiquer l'agriculture et, en cas de bonnes récoltes, diminuer leur dépendance au marché. Pour cela il est suggéré de mettre en place des mécanismes qui encouragent les bénéficiaires du projet d'accéder aux équipements agricoles, semences améliorées ;
- Créer un environnement favorable à la création et l'éclosion des activités génératrices de revenu et des emplois décents. Le renforcement des capacités locales dans la commercialisation, la transformation et la mécanisation agricole serait un canal propice à cet effet ;

- Initier, organiser et encourager un système local de crédits tel prévoit le projet (AVEC) pour leur permettre de renforcer la restauration de leur capital productif. Les AVEC devraient s'appuyer sur les membres de la communauté d'accueil pour permettre à ces derniers de bénéficier d'autres atouts et opportunité ;
- Renforcer la mise en place de services de micro-crédits et d'épargne adaptés aux membres aux communautés cibles ;
- Renforcer la sensibilisation de la communauté d'accueil et réfugiée sur la prévention et la gestion des conflits agropastoraux, en promouvant la cohésion sociale et la cohabitation ;
- Le projet est pertinent dans son ensemble dans les communautés bénéficiaires. Bon nombre des aspects (réalisation des activités, participations communautaires, implication des services étatiques partenaires, etc.) ont été pris en compte dans la mise en œuvre ;
- Pour que les activités puissent être pérennisées après la fin du projet, les membres des systèmes communautaires doivent être traité au même point que leurs paires appuyées par d'autres organisation.

ANNEXES

- 1- [Quelques photos de l'enquête](#)
- 2- [Le formulaire du questionnaire](#)
- 3- [Module de formation des agents des enquêteurs](#)